

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



5F mars 1979 n°378

**afrique
australe
trois
siècles
de
résistance**

**le phénomène
holocauste**



ROBES
ENSEMBLES

50 ter, Rue de Malte
75011 PARIS
Téléphone : 355.86.28

société savoisienne de métaux

17, avenue du Rhône
74000 Annecy

Jeans et Sportswear



23 Avenue Parmentier
PARIS - XIe

1949 - 1979 30^e anniversaire fête du m.r.a.p.

Samedi 19 et Dimanche 20 Mai
à l'Hippodrome de Paris

(2 chapiteaux, 6.000 places)

Porte de Pantin

● Spectacle non stop de qualité avec (entre autres) Lenny Escudero, Mama Bea Tekielski, Martin Saint-Pierre, Toto Bissainthe, Eve Griliquez, Factory, Plurielle, Roger Mason, David Rose, Maloya, Jean Gavine, Marcel Dadi, Sugar Blue, Les Indiens Sioux du Dakota ; animation : Claude Villers.

- Stands ;
- Bar, restaurant ;
- Garderie et jeux d'enfants.

Une animation jeune et amicale.

Les Bons de Solidarité donnant accès à la Fête sont à votre disposition au prix de 30 francs l'un.

BULLETIN DE COMMANDE

M.
Adresse
Tél
vous prie de lui adresser..... Bons de Solidarité donnant accès à la Fête de la Porte de Pantin.
Ci-joint le montant :
30 francs x = F
et une enveloppe timbrée pour l'expédition.

Détacher et retourner ce bulletin de commande au mrap, 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - Téléphone : 233.09.57. CCP 14-825-85 PARIS.

■ courrier ■

l'hôtel boule de feu

Une fois encore il faut que ce soit une catastrophe qui attire l'attention sur ces lieux de concentration d'immigrés que sont : Barbès, Belleville et tant d'autres comme le quartier de la gare de Lyon où vient d'avoir lieu l'incendie d'un hôtel. Il est grand temps qu'une action d'envergure nationale soit entreprise contre les marchands de sommeil et elle doit commencer par une grande campagne d'information.

Croit-on vraiment que les étrangers n'aspirent pas à une vie comme la majorité des Français ? Il faut que tout le monde sache que les immigrés ne sont généralement pas acceptés dans certains quartiers alors que d'autres semblent leurs quartiers de prédilection.

Ainsi un jeune étudiant africain se présentant dans une agence immobilière du Quartier Latin s'entend répondre par une charmante hôtesse que les appartements et chambres disponibles dans les 6^{ème}, 5^{ème}, et 14^{ème} arrondissements ne sont pas à louer aux immigrés. En revanche, on lui dit qu'il « aura plus de chance » en se présentant dans une agence de Belleville ou de banlieue.

Des malheureux meurent parce que logés dans des conditions déplorables. Le propriétaire a bien vu son intérêt : prendre le plus de locataires possible car ça rapporte plus d'argent, surtout quand il n'y a pas de frais généraux, peu d'électricité (certains locataires n'ont que des bougies comme moyen d'éclairage, pas de chauffage). Après tout, ces immigrés ne connaissent pas leurs droits et même s'ils les connaissent, ils n'ont pas le choix. L'immigré est une balle qui va d'un marchand de sommeil à un autre, dans un match qui ne veut pas prendre fin et dont l'arbitre ne veut pas intervenir.

Chacun aura remarqué l'humour sinistre des noms de ces lieux de misère : quartier de la Goutte d'Or, hôtel de la Boule d'Or, etc... On se demande si, au lieu du métal précieux, il ne s'agit pas ici plutôt de or conjonction de coordination, marquant une transition entre deux idées. On pourrait alors dire : « Immigrés vous rêviez d'un pays où l'on pourrait travailler et vivre dans des conditions normales or vous voilà dans une situation qui est à l'opposé de vos rêves ». Les Gouttes ne sont que des gouttes de sueur et les Boules d'Or se transforment un soir d'incendie en boule de feu et de sang. Que ce qui s'est passé à la Boule d'Or nous donne au moins l'occasion de réfléchir au sort de tous les mal-logés.

Macoumba SAMB
Paris.

la rumeur !

Qui de nous n'a pas eu conflit avec elle ! ou bien, un jour ou l'autre, nous en serons les victimes. La rumeur naît d'une information, parfois réelle, parfois erronée, mais elle a ceci de particulier : elle est toujours malveillante ; reprise et enflée démesurément par l'individu, le groupe s'en empare, puis la ville entière ; la rumeur grossit comme une marée putride, déferle,

puis submerge jusqu'à saturation.

Il est curieux de constater, la plupart du temps, que l'individu qui en est l'objet, verra s'effacer tout ce qu'il a pu faire de bien, d'humain, ses meilleures actions seront déformées pour nourrir ce véritable chancre de la cruauté humaine.

L'homme qui y participe, c'est-à-dire nous tous, à des degrés divers, secrète sa propre boue, croyant se laver de sa condition misérable, qu'il soit riche ou pauvre ; son angoisse, son insécurité larvée donnent libre cours à une agressivité irraisonnée contre un individu qu'il ne connaît pas, ou qu'il connaît trop bien pour avoir été un jour son obligé.

Le langage, est, par excellence, le véhicule radio-actif de la rumeur. Il peut démolir, et même détruire l'être dans son intégrité. Et que dire des enfants qui regardent et écoutent en permanence l'univers familial qui les déconcerte !

Je crois qu'il est beaucoup plus efficace d'entretenir des rapports de sollicitude les uns envers les autres. Nous avons conscience de vivre dans un monde où le sens réel des valeurs est en voie de disparition, et il serait réconfortant de préparer ensemble, là où nous sommes, un tremplin pour nos enfants, par notre silence bienveillant ou nos prises position fermes, quand l'occasion nous est donnée de nous taire, ou de parler, pour la justice et le discernement.

Siona ALLAL
81 Graulhet.

racisme et bêtise

Comme « la vérité en peinture » de Vincent Van Gogh, le racisme donne à voir le délacé, le débraillé, le louche, l'innomable de l'esprit humain quand il fait double avec la bêtise et la sottise comme pièges et évacuation de la notion : « paire »... Paire de bêtises ou paire de sottises serrées, desserrées, portées ou portées de toutes les souffrances de l'humanité marginale : Arabes, juifs, Gitans et Noirs.

Louis RAYMOND
95 Sarcelles

je peins les tziganes

Je suis tout particulièrement heureux que droit et liberté consacre un dossier aux Tziganes.

J'ai 31 ans et depuis l'âge de 12 ou 13 ans, j'ai des amis voyageurs. Je connais parfaitement plusieurs familles tziganes du groupe Manouche qui, pour la plupart, sont vanniers vivant dans des verdines (roulottes tractées par les chevaux). Ils circulent et « stationnent » en Eure-et-Loir, dans l'Eure, le Calvados, la Mayenne et ont leurs « quartiers d'hiver » en Indre-et-Loire.

La maison (une ancienne petite ferme) dans laquelle j'ai fait logement et atelier, est située sur un terrain planté de pommiers dont la superficie atteint près d'un hectare. Peu après mon installation, des amis manouches ont été chassés de Breteuil et de Condé-sur-Iton après 48 heures de stationnement, ils me l'ont fait savoir ; aussitôt, je suis allé au camp et, à la barbe

au sommaire

■ événement ■	
immigration : vers le racisme d'état	p. 6
■ point chaud ■	
URSS : variations sur un air connu	p. 7
■ sur le vif ■	
le phénomène holocauste	p. 9
■ dossier ■	
afrique australe : trois siècles de résistance	p. 13
■ action ■	
13 assemblées régionales	p. 27

et nos rubriques habituelles

la couverture est de jean-yves treiber

de deux gendarmes, je leur ai dit : « suivez-moi ! ». La famille D. (7 adultes et 16 enfants), sont venus s'installer chez moi pour le temps qu'ils ont voulu. Depuis, régulièrement, ils reviennent, tous les quatre mois environ.

De bouche à oreilles, le bruit a couru et de temps en temps, je fais la connaissance de voyageurs venant de leur part. Madeleine D., 73 ans, a eu 11 enfants, elle est veuve, trois de ses fils ont été déportés par les nazis, deux y sont restés. Nous avons fêté son anniversaire au mois de juillet dernier, autour d'un feu allumé au milieu des verdines, de ses fils et neveux, ce qui a attiré les foudres du voisinage.

Je fais des expositions depuis l'âge de 17 ans.

J'en ai réalisé plusieurs consacrées aux Tziganes, plus particulièrement des groupes Manouche, Roms et aussi des Gitans. Je peins les Tziganes dans leur vie quotidienne que j'ai fréquemment partagée. Le côté « guitares et castagnettes » qui a été exploité par de nombreux artistes ne correspond pas à ce que je veux montrer. Une autre précision : les Tziganes que je peins sont pour beaucoup des amis. Lorsque je veux peindre une famille que je ne connais pas, rencontrée au hasard, je ne délie mon chevalet qu'après avoir longuement parlé avec les membres de cette famille et avoir « frêré » [comme chantait Brel « Tu frères encore »] jamais je n'ai eu à essuyer de refus. Il y a toujours entre eux et moi un courant qui passe.

En revanche, les Tziganes détestent les photographes ou les peintres qui les photographient ou les croquent, de loin, sans un mot, avec une certaine peur. J'ai un ami peintre qui a eu son chevalet jeté au feu et ses tubes piétinés pour avoir agi de la sorte. Et ça n'est que justice, leur campement n'était pas le zoo.

si vous n'avez pas encore réglé votre abonnement à droit et liberté, soyez sympa, faites le...

l'abonnement pour un an, c'est 50 Frs à l'étranger 75 Frs soutien 100 Frs



Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

si vous avez déjà réglé votre abonnement à droit et liberté, vous avez des amis sympas, a bonnez les...

je profite de l'offre spéciale: trois abonnements pour 100 Frs



Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

si vous avez des amis sympas mais pas d'argent, envoyez nous leur adresse, nous leur ferons connaître droit et liberté

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 _____ Tél _____

et si vous n'avez pas d'amis sympas, venez nous aider au mrp, vous vous en ferez...

(A renvoyer à droit et liberté - 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP 9239-81 Paris. Si vous désirez régler votre carte d'adhérent au mrp pour 1979, (prix indicatif 50 Frs), faites-le à la même adresse, mrp, CCP 14-825-85 Paris).

Je trouve infiniment belle votre action et je dois dire que lorsque je reçois droit et liberté, la journée s'annonce sous une autre couleur, celle de l'espoir. Malgré les atrocités et les injustices quotidiennes qui sont monnaie courante.

M. VANHAMME
 27 Breteuil-sur-Iton

contre la banalisation du racisme

J'ai été très heureux de recevoir droit et liberté de décembre 78 après longtemps et de constater l'évolution de sa présentation et de son contenu. Je vous en remercie et vous en félicite.

J'espère qu'après l'intervention du Président de la République, l'émission de ces « banalités » aura pris fin.

Je trouve l'article de Robert Pac, « Dans les prisons de M. Carter », très instructif. Les Sacco et Vanzetti (morts), les Rosenberg (morts) réhabilités ? Le malheur est que cette fois-ci, le néo-nazisme nous vient des Etats-Unis où, apparemment, quelques bonnes âmes juives le soutiennent financièrement dans la peur qu'on leur prenne leurs biens. Même origine de l'anticommunisme allemand petit-bourgeois, abondamment nourri par l'hitlérisme. A savoir si le mac-carthysme en R.F.A. a été imposé par la puissance d'occupation américaine.

Kurt NEHRKOAN
 Viry-Châtillon



120, rue saint-denis. 75002 paris
 téléphone 233.09.57 c.c.p. 9239 81 paris

directeur de la publication
 albert lévy

rédacteur en chef
 jean-louis sagot-duvaux

comité de rédaction
 jean-pierre giovenco
 jacques barou; mireille carrère; philippe jarreau; patrick kamenka; félix lambert; racine maiga; marc mangin; stéphane mayreste; robert pac; yves person; philippe porret; viviane rosen; théo saint-jean; macoumba samb; yves thoraval; jean-yves treiber; slimane zéghidour.

publicité
 au siège du journal

ABONNEMENTS
 * UN AN 50 FRANCS * SOUTIEN 100 FRANCS
 ANTS: 25 REUNION: MAGNÉS: AFRIQUE FRANCOPHONE:
 LAOS CAMBODGE NOUVELLE-CALÉDONIE: 25 FRANCS
 AUTRES PAYS: 75 F. - CHANGEMENT D'ADRESSE: 2 F.

éditorial

dans ce pays-là

Il était une fois, dans ce pays-là, un homme arrivé depuis plus de vingt ans, qui y avait construit maison. La vie n'était pas toujours facile, on avait parfois le mal du pays; mais, pour qui la vie était-elle vraiment facile, en ce temps-là? Amours, amitiés, querelles, travail, chômage, tout ce dont se tisse l'existence avait fini par arriver. Vingt ans, ça n'est pas rien.

Et puis, un jour, une curieuse maladie avait fait son apparition. Le gouvernement de ce pays-là ne voulait pas l'avouer, pour ne pas effrayer les voisins et la population, mais elle existait bel et bien. On commençait à regarder les étrangers d'un drôle d'œil. On voyait apparaître sur les murs, des affiches demandant leur expulsion. Des policiers chargés d'assurer la sécurité des citoyens délaissaient cette tâche pour harceler ceux que leur couleur ou la forme de leur visage désignaient comme étrangers. Parfois, on trouvait un cadavre dans le canal et lorsque l'assassin comparait devant la Cour, le jury, frappé de stupeur, le laissait échapper à la Justice.

Cet homme-là, dans ce pays-là, commença à avoir peur. Mais il voulait savoir ce qu'on allait faire pour empêcher la maladie de s'étendre. Il s'adressa au commissariat de police où on le fit attendre. Après avoir contrôlé ses papiers, les policiers lui dirent que la maladie n'existait pas, mais lui savait bien qu'elle existait.

Il se dirigea à la préfecture et demanda à voir le Préfet. Le Préfet ne le reçut pas mais un de ses adjoints lui demanda son nom et son adresse. Il lui demanda aussi dans quelle entreprise il travaillait. Elle n'était pas très en forme, l'entreprise! Est-ce la raison pour laquelle, lorsque cet homme-là en eût dit le nom, le fonctionnaire eut un hochement de tête professionnel et inquiet? Le fonctionnaire crut en avoir fini, mais cet homme-là lui posa timidement la question au sujet de la maladie. Le fonctionnaire non plus n'avait pas entendu parler de la maladie. Pourtant, cet homme-là savait bien qu'elle existait.

Alors, cet homme-là décida d'aller dans la capitale pour y rencontrer le ministre du gouvernement. Le ministre du gouvernement était très pressé, mais il aimait beaucoup le dialogue et le public. Il fit asseoir cet homme-là dans un grand fauteuil et se mit à lui parler, à lui parler... Il lui expliqua que, depuis vingt ans, sans s'en rendre compte, il avait mis en danger l'emploi des gens de ce pays-là, que sur lui, les maladies risquaient de prendre des proportions beaucoup plus graves et très dommageables pour toute la société, il lui démontra qu'il avait une attirance très gênante pour la violence et qu'il coûtait finalement très cher au généreux pays qui l'avait accueilli.

Cet homme-là regarda ses mains et vit qu'elles étaient toutes déformées par le travail; il n'eut pas l'impression d'avoir coûté très cher à ce pays-là. Il regarda sa vie et se rendit compte que, depuis vingt ans de dur labeur, il était le plus souvant rentré chez lui recru de fatigue; il ne se reconnut pas d'attirance particulière pour la violence meurtrière. Il crut que le ministre du gouvernement parlait d'un autre. Il voulut le lui dire. Mais le ministre n'avait plus le temps. Il n'osa pas non plus poser la question sur la maladie. Il connaissait la réponse.

Cet homme-là rentra chez lui et il y trouva une lettre glissée sous sa porte, une lettre des autorités de ce pays-là et il eut peur. Il ne voulut pas l'ouvrir tout de suite. Il mit la télévision, écouta les informations, mais n'y tenant plus, il ouvrit la lettre. La lettre disait: « Votre carte de séjour arrive à expiration. La situation de l'emploi ne permet pas son renouvellement. Vous devez avoir quitté le pays le... Veuillez croire, cher Monsieur, etc ».

A la télévision, ils passaient les premières images d'un film intitulé « Holocauste ».

J'oubliais quelque chose. Il y a beaucoup de gens de ce pays-là et d'hommes comme cet homme-là, qui ont décidé de tout faire pour empêcher des choses comme ces choses-là.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

vers le racisme d'état

Trois déclarations ou prises de position — du député R.P.R. Pierre Bas, de la C.F.T.C.-police et de la C.G.T. — apportent des éléments de réflexion au débat sur l'immigration qui se pose avec une gravité exceptionnelle.

Les rafles au faciès dans les foyers de travailleurs immigrés et dans le métro, les bavures policières relevées ici et là, ont suscité de nombreuses protestations du mrp, des partis politiques, des syndicats et de diverses associations. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, vient de joindre sa voix en posant au parlement une question écrite dont voici la teneur (1) :

« Il serait souhaitable que M. le ministre de l'Intérieur, suivant en cela l'exemple d'un ministre des Finances connu qui n'hésita pas un jour, suivi des caméras de télévision, à se rendre dans le métro, descende lui-même à son tour dans le métro mais, si possible, en inconnu. Il y verrait des hommes et des femmes que l'on choisit et que l'on arrête et peu à peu, il aurait un sentiment de gêne et de culpabilité car l'on ne choisit et l'on n'arrête que les hommes et les femmes de couleur ou typés. Il n'est pas possible que la France, terre d'accueil et qui, depuis un arrêt du Parlement de Bordeaux du XVI^e siècle, « terre de liberté ne connaît aucun esclave », puisse, en 1979, connaître une classe de parias, de gens qui ont peur. Avoir des papiers qui ne sont pas en règle est certes une chose répréhensible, cela doit vous amener obligatoirement à régulariser ou à rentrer chez vous ; mais l'on ne doit pas pour autant se sentir une bête traquée. Les honnêtes gens de ce pays sont humiliés et écœurés de ce qui se passe dans le métro à cet égard. Il est indispensable que l'administration revienne à une conception libérale, traditionnelle, sinon avancée, de la liberté en ce pays ».

réflexion nécessaire

L'utilisation de plus en plus fréquente de la police contre les travailleurs immigrés suscite, à l'intérieur même de ce corps, des réflexions salutaires, ainsi qu'en témoignait l'article paru dans notre précédent numéro sous le titre : « Inquiétante sécurité ». Après sa publication, le syndicat C.F.T.C., de la police, sous la

plume de son secrétaire-général, André Martinez, a tenu à nous faire part de son appréciation :

« Suite à votre dernier article sur le journal du mrp, droit et liberté, notre syndicat ne peut s'associer aux affirmations, pour la plupart gratuites, laissant supposer qu'en général, la police serait raciste !

Bien sûr, certains faits prouvent que quelques policiers se sont conduits d'une façon déplaisante, vis-à-vis des travailleurs étrangers de ce pays. Pourtant, ceux-ci constituent une infime minorité et ne peuvent représenter en aucune manière le corps tout entier.

Les bavures, car il y en a, constituent des cas rares, en fonction des milliers d'appels que nous recevons chaque jour. La presse s'empare de ces faits, en y rajoutant dans la plupart des cas, des interprétations tout-à-fait partisans. La vérité n'est pas dans un extrême ou dans un autre. Elle se situe au milieu.

Vous ne pouvez nier que l'immense majorité du corps policier rend de multiples services aux travailleurs étrangers. Dans 98 % des cas, il n'y a pas de discrimination entre Français et étrangers quand ils s'adressent à la police. Combien d'appels recevons-nous par jour, où des victimes d'agressions, de vols, sont des étrangers. A ce moment-là, nous mettons en place nos moyens, sans aucune discrimination de race ou de couleur pour retrouver les coupables. Et combien de fois avons-nous vu des étrangers nous dire merci pour nos interventions.

Ne tombez pas dans le racisme anti-flic ! vous vous feriez l'interprète de ceux qui prêchent la discrimination. Bien sûr, la police doit faire face à une délinquance qui progresse chaque jour. Nous en connaissons les raisons (le chômage, le sous-emploi, la remise en question des valeurs telles que la famille, la société, etc.).

Les missions et les tâches de la police restent à définir, c'est pour cela que nous demandons depuis des années un code de déontologie de la fonction policière au ministère de l'Intérieur et nous n'avons toujours pas de réponse ...

L'heure n'est pas de dresser les policiers contre les étrangers et vice-versa. Au contraire, nous souhaitons le dialogue, la compréhension mutuelle, nous avons des différences certes, mais elles sont enrichissantes et porteuses d'espoir. Ayez le courage de demander à vos lecteurs combien de fois la police leur a rendu gratuitement service sans aucun préjugé et, j'en suis sûr, vous serez surpris du nombre de réponses.

A l'avenir, pour entamer ce genre de débats, il serait souhaitable de convoquer l'ensemble des syndicats de police, à savoir la CGT-FO, la CFDT, la CGC, la CGT, la CFTC et les autres syndicats indépendants ou autonomes, ceci en collaboration avec d'autres associations telles que le mrp, la Ligue des Droits de l'Homme, etc.

Je vous en prie, ne tombez pas dans le racisme anti-flic ».

L'aggravation de la politique de refoulement des travailleurs immigrés pose sous un jour nouveau le rôle de la police. Un rôle d'exécutant, il va sans dire.

Il est certain, ainsi que le déclare la C.F.T.C.-police, que la police n'est pas raciste dans son ensemble. Il n'en est pas moins vrai que l'on retrouve chez les policiers une proportion de racistes sans doute égale à celle existant dans les autres professions. Toutefois, les policiers exercent un métier d'autorité avec tous les abus que cela peut impliquer, quand l'un d'eux est animé de sentiments racistes, d'autant plus que le gouvernement a multiplié les possibilités d'arbitraire. Cela étant, il est vrai que pas plus que l'immigré, le policier n'est responsable de la crise et des décisions gouvernementales qu'il doit appliquer. Etant donné la multiplicité des problèmes posés, nous retenons le principe d'une table-ronde.

offensive contre les immigrés

La réflexion de tous sur ces questions risque en effet de devenir une urgence absolue après les révélations faites lors d'une conférence de presse organisée par la C.G.T. à la suite d'une entrevue des syndicats avec M. Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés.

La C.G.T. déclarait, en effet : « Les mesures qui sont en préparation sont d'une gravité sans précédent. Elles s'inscrivent dans le cadre de la crise, du développement du chômage et de l'austérité qui frappe toute la classe ouvrière. Elles accentuent le caractère raciste de la politique d'Etat et visent une nouvelle fois à présenter le départ des immigrés comme solution au chômage. Elles visent à dresser les immigrés entre eux ainsi que les Français contre les immigrés. Elles confirment l'offensive généralisée du gouvernement contre les immigrés dans tous les domaines : chasse au faciès, poursuites contre les résidents de foyers, attaques contre les activités d'alphabetisation et de formation, réduction

des crédits sociaux, refoulements et expulsions arbitraires, et sa volonté de réduire le coût social de l'immigration.

En même temps qu'il tente d'exporter les chômeurs, tant immigrés que jeunes français, il espère parvenir au remplacement des immigrés en France par des nationaux avec déqualification, et salaires au rabais ».

Selon ce qu'a révélée la C.G.T. de ses conversations, les titres de séjour ne seraient plus renouvelés pour une durée de 3 à 10 ans comme c'est le cas actuellement, mais chaque année. Ne seraient exclus de ce pointage que les étrangers ayant ... 25 ans de présence en France. Cela signifierait donc que les travailleurs n'atteignant pas la barre ainsi arbitrairement fixée pourraient, du jour au lendemain, quitter notre pays.

« Les préfets, a ajouté Marius Apostolo, seront chargés de l'application de ces mesures. Le renouvellement des titres de séjour sera soumis à des conditions draconiennes. Il sera d'abord fonction de l'évaluation par le Préfet de la situation de l'emploi dans son département. Ensuite, il sera systématiquement refusé dans les cas suivants : trouble de l'ordre public, ressources insuffisantes ou irrégulières, refus de délivrance ou de renouvellement de l'autorisation de travail, motifs d'ordre sanitaire, dépassement des jours de congé légal ».

En fait, il s'agit de donner les pleins pouvoirs aux préfets (comme ce fut le cas pendant la guerre, concernant les Juifs) pour décider de la vie de centaines de milliers d'hommes et de femmes, sans recours possible, avec des conséquences humaines considérables. Il s'agit de moduler au mieux, et au mépris des droits humains les plus élémentaires, la pression sur la main-d'œuvre étrangère. Faire baisser les chiffres du chômage sans avoir à guérir le mal, économiser les indemnités pour lesquelles ces travailleurs ont pourtant cotisé, satisfaire les campagnes racistes de l'Eurodroite, cela vaut-il vraiment de risquer faire basculer tout un pan de la législation française dans le fascisme ?

En tout état de cause, si ces mesures étaient adoptées, il faudrait bien se résoudre, en pesant ses mots, à parler de racisme d'Etat. Que M. Stoléro ait osé avancer l'idée de refoulements pour motifs sanitaires montre à quel niveau de désinvolture on en est arrivé. On frémit quand on pense aux précédents. D'autant plus que, toujours selon le secrétaire d'Etat, le ministre de l'Intérieur serait en train de préparer une loi conjointe qui permettrait d'aggraver encore la véritable chasse aux immigrés qu'on connaît déjà dans le métro et jusque dans les lits.

« Gravité exceptionnelle », l'expression n'est pas trop forte, en effet. Elle exige que l'on monte d'un cran dans la mobilisation antiraciste. Il n'est pas possible de laisser faire cela, de laisser faire cela sans résister, ni d'attendre 35 ans avant de se rendre compte dans quels enchaînements des situations de ce genre peuvent entraîner la société toute entière.

Jean-Pierre GIOVENCO

(1) Une autre question écrite dans ce sens avait été déposée par Lucien Villa, député de Paris (P.C.F.).



affiche d'Ivanov : ambiguïté du nationalisme grand-russe.

URSS variations sur un air connu

De récents ouvrages parus en U.R.S.S. développent des thèses d'un antisémitisme grossier. Leur diffusion dans un pays où l'édition est soumise au contrôle des autorités politiques pose de graves questions.

Parler de l'antisémitisme en U.R.S.S., c'est tout d'abord porter un regard attentif sur les éléments d'information dont on peut disposer. Plusieurs confusions existent en effet et peuvent gêner l'analyse du phénomène. Tout d'abord, antisémitisme en U.R.S.S. ne veut pas dire antisémitisme « à l'Est ». Si certains pays socialistes connaissent à l'évidence des manifestations officielles d'antisémitisme, d'autres font une propagande permanente et efficace contre ce fléau. C'est le cas par exemple en R.D.A. où une délégation du mrp a pu le constater (dl n° 376), à Cuba où, selon l'Agence Télégraphique Juive, la petite communauté israélienne connaît une situation particulièrement positive (ATJ 19/1 et 4/2/79), en Roumanie, le pays d'Europe orientale où les activités religieuses juives sont sans doute les plus développées.

On entend parfois présenter comme antisémites certaines restrictions aux libertés que connaissent malheureusement tous les citoyens soviétiques. Ainsi, même si l'antisémitisme y interfère lar-

gement, les difficultés que connaissent les juifs qui désirent émigrer ne leur sont pas propres. Au contraire, il leur est à l'heure actuelle beaucoup plus facile de quitter l'U.R.S.S. qu'aux citoyens des autres nationalités. En effet, 170.000 juifs ont quitté l'Union Soviétique dans les dix dernières années et ces départs connaissent une importante progression puisque, si 18.000 avaient émigré en 1977, ce sont près de 30.000 personnes qui ont quitté le pays en 1978.

émigration, assimilation, révolte

Néanmoins, l'antisémitisme n'est pas étranger, ni dans les causes, ni dans la procédure, à la réalité de l'émigration. Ainsi, dans un sondage effectué en Israël, parmi des nouveaux arrivants originaires d'U.R.S.S., 25 %, soit un quart, affirment

avoir émigré en raison de l'antisémitisme. (ATJ 21/11/78). De plus, les juifs qui ont fait une demande d'émigration sont souvent victimes en Union Soviétique de persécutions administratives et de nombreux témoignages font état du caractère raciste de ces persécutions. Cependant, la procédure semble s'être nettement raccourcie dans les derniers mois pour ceux qui ont fait la demande récemment.

Demeure le problème de ceux que l'on nomme les « refusniks », c'est à dire ceux à qui l'on refuse depuis parfois des années le droit d'émigrer. Beaucoup sont des scientifiques et des intellectuels, et les autorités soviétiques argumentent du fait qu'il n'est pas normal qu'ils aillent faire bénéficier de leur savoir acquis dans des conditions particulièrement avantageuses, un pays dont elles condamnent la politique. L'U.R.S.S. viole, ce faisant, le droit de quitter ou de rejoindre son pays inscrit dans la Convention internationale contre le racisme, pourtant ratifiée par Moscou. Mais soit ! Admettons ! Comment expliquer alors que ces hommes et ces femmes se voient retirer toute possibilité de vie normale, soient empêchés de travailler dans un pays où le chômage constitue le délit de « parasitisme » ?

Nombreux sont ceux qu'une situation aussi intolérable poussent à ce que l'on appelle en Occident la « dissidence », et là encore, ils doivent subir des lois qui laissent une marge plus qu'étroite à la liberté d'opinion. Accusés de tous les maux dans la presse, sans avoir le moyen de répondre, ils peuvent alors passer en Justice dans des conditions qui favorisent au maximum l'arbitraire et la pression de l'autorité politique sur les juges. Me Rappaport, membre du Bureau national du mrp et avocat du militant sioniste Anatoli Chtcharanski l'a bien montré dans une interview parue en septembre 1978 dans *droit et liberté*. Condamné après un procès sans garantie, Chtcharanski est devenu le symbole de ces dénis de justice qui ont conduit plusieurs refusniks en prison ou même en hôpital psychiatrique !

Ces aberrations où l'antisémitisme se mêle aux restrictions plus générales à la démocratie doivent être évoquées dans le cadre de la situation des juifs en U.R.S.S. Après la révolution bolchévique, on décida d'accorder la nationalité juive à ceux qui la revendiqueraient. Cette nationalité aurait les mêmes droits théoriques que toutes celles qui constituent l'Union. Mais à la différence des autres, la nationalité juive ne possédait pas de territoire puisque les juifs étaient disséminés sur toute l'étendue de l'U.R.S.S. (si l'on excepte l'éphémère tentative de créer une république juive dans le Birobidjan, sur les bords du fleuve Amour, en Sibérie orientale). Il fut donc particulièrement difficile aux juifs de résister, en tant que nationalité au nationalisme russe dont Staline se servit abondamment pour asseoir son pouvoir... et détourner l'attention de ses crimes. Il leur restait la solution de s'assimiler aux différents peuples de l'Union, là où ils se trouvaient. Il faut prendre aussi en compte, il est vrai, le mouvement

d'intégration des juifs au pays où ils vivent, rendu possible par la Révolution de 1917, et qui se développe dans le monde entier. Ainsi, le nombre des juifs revendiquant la nationalité juive est en baisse constante en U.R.S.S. : 2,26 millions en 1959 ; 2,1 millions en 1970 et l'on estime leur nombre à 1,9 millions en 1979. Il était inévitable qu'un certain nombre choisissent la voie de la révolte nationale.

néo-racisme et vieilles rengaines

C'est sur cette toile de fond que sont apparues, dans la dernière période, de plus en plus fréquentes, brochures et publications reprenant, généralement sous prétexte de fustiger la politique d'Israël, des arguments d'un antisémitisme grossier. Les plus récents « *Le sionisme : la vérité et les inventions* », aux Editions du Progrès, et « *Idéologie et pratique du sionisme international* » aux Editions Politiques reprennent l'ensemble de la thématique antisémite que *droit et liberté* a eu à dénoncer à plusieurs reprises dans des publications soviétiques.

Tout d'abord, on entretient la confusion entre sionisme et judaïsme en employant bien souvent l'un pour l'autre : « *Le capitalisme monopoliste juif augmente toujours sa puissance pour favoriser la réalisation pratique des buts globaux définis par les dogmes fondamentaux du judaïsme et par la doctrine sioniste* » lit-on dans le second livre cité. Ensuite, on pratique allègrement un antisémitisme qu'on pourrait qualifier de « démagogique » parce qu'il se présente comme anticapitaliste. Mais c'est la vieille rengaine habituelle sur le juif suçant le sang des peuples qui l'abritent. Le tout se résoud dans un antisionisme délirant qui fait du sionisme la force démoniaque et obscure qui mine le monde, théorie qui fait fi de toute réalité économique et sociale, mais qui, par contre, rend les plus sinistres échos.

anatoli chtcharanski



Comment cet antisémitisme est-il réapparu en U.R.S.S. et notamment en Russie. Pour le comprendre, il est nécessaire de ne pas avoir de la réalité soviétique la vision simpliste et linéaire qu'en donnent à la fois, mais dans un sens opposé, la propagande venant de l'U.R.S.S. et celle de ses adversaires les plus farouches. Il existe, en Union Soviétique, d'importants courants de pensée, concurrents ou même contradictoires mais qui, en l'absence de véritable discussion politique publique, doivent prendre des chemins particulièrement tortueux pour s'exprimer. Un de ces courants, actif dans certains milieux de l'armée, dans les Komsomols (jeunesses communistes) et à l'Union des écrivains est le courant nationaliste russe (La Nouvelle critique N° 53, p. 73). Il reprend les thèmes du retour au passé russe, de la « vie » plus forte que la raison, de la spécificité absolue de l'histoire russe, de la santé morale, etc. La littérature permet d'exprimer de façon diffuse ces aspirations très sensibles chez les agriculteurs et parmi les intellectuels. Outre qu'un tel retour au passé russe présenté comme la panacée universelle amène nécessairement à minimiser les pogroms ou même l'antisémitisme stalinien, on peut se demander s'il n'y a pas une part de provocation dans la publication de certains ouvrages. Ne pourrait-il s'agir d'un moyen pour amener certains à exprimer leur volonté de démocratie et pour leur créer des ennus face au pouvoir qui ne redoute rien plus que les vagues ?

Le moins que l'on puisse dire, en effet, c'est que les responsables de l'Etat et du Parti communiste réagissent peu au développement de l'antisémitisme et de ces tendances nationalistes. Un roman antisémite de Shevtov diffusé par l'Armée fait l'objet d'une vive critique dans la *Pravda*, mais est néanmoins réimprimé à 200.000 exemplaires. Le poète Souleyménov, dont les positions de lutte contre toute forme de racisme et notamment d'antisémitisme sont bien connues, est dans le même temps convoqué par l'Union des écrivains pour justifier de certaines de ses idées, critiques à l'égard du nationalisme russe, et élu membre du comité central du parti communiste kazakh. Mais bien souvent, les rectifications se résument à des mesures administratives qui évacuent le véritable débat, un débat vraiment nécessaire pour extirper les vieux démons.

Surtout, il semble bien que la direction soviétique tire avantage de cet antisémitisme pour faire passer de graves manquements à la démocratie et pour détourner l'opinion publique d'une réflexion nécessaire. Le procès de Chtcharanski est un bon exemple de ce type de procédé, où le racisme, une fois de plus, sert de moyen de diversion.

Ces quelques lignes sont bien sûr une approche qui ne peut être définitive. Souhaitons seulement qu'elle renforce notre détermination de lutter contre toute forme de racisme et notre compréhension d'un phénomène aussi néfaste pour le progrès de toute l'humanité.

Théo SAINT-JEAN.

sur le vif

le phénomène holocauste

Des millions de téléspectateurs français, allemands, américains ont regardé avec une intense émotion la série « Holocauste ». Un phénomène positif dans la réflexion de la société toute-entière sur la question du racisme.

Dimanche soir, 18 février 1979, le 2ème épisode d'*Holocauste*, de la série de TV américaine, réalisée par Marvin Chomsky (à qui l'on doit déjà « Racines ») était présenté aux téléspectateurs français.

Arrivé à ce stade de l'émission, on peut d'ores et déjà dire que le thème du film, les discussions qu'il entraîne, au bureau comme dans la rue, ont fait le succès de cette série qui dépasse à coup sûr le cadre télévisuel.

Certes, le film n'est pas exempt de défauts : on n'explique pas les conditions, les raisons de l'arrivée du nazisme, on ne parle pas des premières victimes de l'hitlérisme — les communistes principalement — ni des résistances qui ont vu le jour dans les camps de concentration — Buchenwald entre autres — enfin, le réalisateur circonscrit le drame du nazisme au seul antagonisme juif-nazi. Le film de Chomsky se trouvant ainsi uniquement concentré sur une famille juive, les « Weiss », des intellectuels bourgeois, face à une famille allemande, les « Dorf » dont le fils Erick, juriste au chômage, va devenir un SS qui appliquera froidement et sans défaillir « les ordres » conduisant à la solution finale. Néanmoins, en dépit de ses défauts, le film a le mérite d'exister, d'avoir été montré aux téléspectateurs américains, allemands et maintenant français. Il a aussi permis aux jeunes générations de prendre toute la mesure de l'horreur du nazisme, même si cela ne constitue qu'une vue partielle et parfois partielle de l'histoire.

efficacité

Son retentissement est déjà un signe. L'efficacité d'*Holocauste* y est certes pour beaucoup. Mais comment ne pas juger positif un tel événement qui permet à des millions de français (68 % de taux d'écoute selon un grand quotidien du soir) de tous âges, de toutes catégories sociales par l'intense émotion qui se dégage de cette série TV de prendre conscience, de se dire qu'il ne faut plus permettre ce cauchemar.

Aux militants, résistants, anciens dé-

droit et liberté ■ n° 378 ■ mars 1979

certain, comment expliquer qu'un film comme les « *Guichets du Louvre* » de Mitrani ne soit pas encore programmé sur les chaînes nationales ? Comment comprendre les réticences de l'U.D.F. à la diffusion d'*Holocauste* ? Comment justifier l'abandon de la commémoration du 8 mai 1945 ? Enfin, même si les opinions divergent à propos de l'Europe, comment ne pas s'indigner que certains aient pu présenter l'oubli des crimes nazis comme une condition de la coopération entre la France et l'Allemagne ?

Le génocide nazi, l'holocauste sont le produit de germes qui vivent encore et qui peuvent engendrer les mêmes conséquences. Le chômage par millions, la résurgence de certaines idéologies prônant le racisme, la violence, les meetings autorisés de l'Eurodroite, les déprédations dans plusieurs synagogues, la profanation de tombes juives dans l'Est de la France, l'affaire Peiper, l'affaire Darquier, les mesures racistes de M. Stolér, voilà autant de faits dangereux qu'on ne doit pas sous-estimer.

En un mot la diffusion d'*Holocauste*, avec toutes ses imperfections, constitue une formidable tribune — des Français par millions, 100 millions d'Américains et 13 millions d'Allemands — d'où part un cri vibrant : non à l'oubli.

Patrick KAMENKA.

la misère des enfants dans le ghetto de varsovie



racisme carcéral aux u.s.a.

Joanne Chesimard, la jeune femme noire dont nous avons relaté le cas dans droit et liberté de décembre 1978, injustement condamnée à la prison à vie par un jury entièrement blanc depuis mars 1977, est victime du racisme pénitencier américain. Après avoir été placée en isolement complet au pénitencier pour hommes de Yardville, New-Jersey, en octobre dernier, où on dressa tous les obstacles possibles pour gêner ses rapports avec ses avocats qui mènent l'action pour que son cas vienne en Appel, Joanne a été transférée au « maximum security unit » à Alderson, West-Virginia, qui est le plus sévère de ces centres construits pour « mater » et briser les prisonniers politiques par l'isolement et les brutalités. On éprouve les plus vives inquiétudes pour sa sécurité et même pour sa vie, à cause du racisme qui règne dans cette sorte d'établissement pénitencier.

Robert PAC.

« un facteur politique important »



moshe dayan

Selon le grand quotidien américain le *Washington Post*, de nombreux prisonniers politiques palestiniens détenus par les autorités israéliennes dans les territoires occupés et en particulier en Cisjordanie ont été victimes de sévices et de tortures. Le département d'Etat américain, dans un rapport d'où étaient tirées les informations du *Washington Post*, confirme les faits en les minimisant toutefois. Il relève des « cas de mauvais traitements » mais « non un usage systématique de la torture ». Propos infirmés par une employée du consulat américain à Jérusalem qui affirme que la torture est pratiquée courante dans les territoires occu-

Jusqu'à présent les prisonniers politiques palestiniens étaient en effet considérés comme des prisonniers de droit commun. Peut-être n'en sera-t-il plus de même dans l'avenir puisque le général Dayan, chef de la diplomatie d'Israël, a déclaré le 13 février que « l'O.L.P. n'est pas seulement une organisation terroriste, mais aussi un facteur politique qui a son importance et qu'on ne saurait ignorer ».

Est-ce à dire que le gouvernement israélien s'apprête à reconnaître l'O.L.P. et envisage d'engager un dialogue ? Il est trop tôt pour répondre. Cependant, cette décision, motivée peut-être par les craintes américaines de voir subsister un foyer de tension dangereux pour l'Égypte, la Jordanie et l'Arabie Saoudite, à un moment où la révolution iranienne peut faire

ici et là des adeptes, est un pas en avant vers des positions plus raisonnables. Tous ceux qui militent en faveur d'une juste solution de la crise du Proche-Orient assurant les droits nationaux et la sécurité tant d'Israël que des Palestiniens s'en réjouiront.

la dernière de maurice arreckx

M. Maurice Arreckx, dont nous avons ici même à plusieurs reprises dénoncé les déclarations racistes, a trouvé une méthode originale pour faire partir les travailleurs immigrés domiciliés dans sa ville. Il a décidé tout simplement de

détruire les immeubles où ils demeurent. Certes, les choses ne sont pas énoncées aussi clairement. L'opération est présentée comme étant un projet de rénovation du centre-ville. Or, il se trouve que le quartier visé, celui de la Visitation, est occupé par une population modeste composée d'une forte majorité d'immigrés (entre 200 et 400).

L'application de la procédure de rénovation comporte de nombreuses irrégularités juridiques. Ainsi, contrairement à ce que prévoit la loi, rien n'est prévu pour le logement des occupants des immeubles menacés de démolition. La Sonacotra refuse de prendre en charge l'opération de résorption. Une attitude qui n'est pas pour surprendre quand on sait que cet organisme a établi il y a plusieurs années un plan prévoyant la

un mauvais aspect de la france devant les tribunaux

A l'initiative du mrap (avocat M^e Pudlowski), un important procès a eu lieu le 28 février dernier devant la 17^e chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, contre l'hebdomadaire *Aspects de la France* qui, on s'en souvient, s'était livré à une inqualifiable agression antisémite. Al'heure où nous mettons sous presse, le verdict n'est pas encore connu. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de publier les réflexions suivantes du professeur Albert Jacquard, qui témoignait au procès pour le mrap.

La réaction naturelle, instinctive, d'un homme face à des revers est de rechercher le responsable ; nécessairement un autre ou les autres. La réaction d'un groupe est d'attribuer à un autre groupe, ou même, de préférence, à un sous-groupe pris dans son sein, la responsabilité de ses malheurs. Ces réflexes instinctifs, infantiles, lâches, n'ont rien à voir avec une analyse raisonnable des processus réellement en jeu. Quel que soit le nom qu'elle lui attribue, une société secrète son « juif », dont l'existence est cause de tout le mal, et dont il est si tentant de se débarrasser pour que tout, enfin, aille mieux.

Cette attitude est si constante que l'on ne peut garder qu'un faible espoir de la voir disparaître. Si cet espoir doit, malgré tout, être préservé, il ne peut guère être fondé que sur la « science », nom un peu solennel donné à l'effort de l'esprit humain en vue de comprendre le monde réel. Cet effort, si laborieux, si hésitant soit-il, dérisoire même aux yeux de quelques uns, est le dernier rempart contre certaines folies destructrices.

Utiliser cette science pour une œuvre d'obscurantisme, pour renforcer des fantasmes moyen-âgeux, me semble constituer la pire déviation. Prétendre s'appuyer sur la science pour fonder une hiérarchie entre les individus ou entre les groupes est une tromperie éhontée. La génétique des populations, discipline relativement neuve, est utilisée par certains pour échafauder un nouveau racisme qui se prétend scientifique ; cette discipline nous montre, bien au contraire, que tout classement est arbitraire, que toute comparaison en valeur est dénuée du moindre sens. La leçon essentielle de la génétique est que les groupes auxquels nous appartenons diffèrent certes les uns des autres, mais que, à l'intérieur de chacun de ces groupes, les individus sont plus différents encore ; les distances biologiques, génétiques, à l'intérieur des groupes, sont beaucoup plus importantes que les différences entre les moyennes des groupes.

Le seul jugement de valeur que la science puisse étayer est l'intérêt de la différence en soi, sans que cette différence puisse être affectée d'un signe plus ou d'un signe moins ; je ne suis supérieur ni inférieur à personne ; je suis différent de chacun, j'apporte à l'autre et reçois de l'autre d'autant plus de richesse que nous sommes plus dissemblables.

Ceci n'est pas une affirmation dictée par une morale ou une religion, c'est la leçon centrale de la génétique.

Il est grave que des hommes ayant, par leurs écrits, une responsabilité sur l'évolution des esprits, s'abaissent à présenter comme des évidences des jugements catégoriques sur tel ou tel groupe humain. Dans l'article de Julien Malte paru dans « *Aspects de la France* », « la révolte impuissante, la jalousie, la fourberie, le ressentiment, l'impuissance à s'assumer... » sont présentés comme typiquement « juifs ». Simultanément, les lecteurs peuvent apprendre, dans des articles de même inspiration, que « l'intelligence » ou « le caractère » sont pour l'essentiel déterminés par le patrimoine génétique ; pour mieux montrer que ces affirmations sont « scientifiquement démontrées », on avance même des chiffres ; qui ne croit, pour l'avoir cent fois lu, que « le quotient intellectuel est déterminé à 80% par les gènes » ?

Le devoir des scientifiques est de proclamer que toutes ces assertions sont autant de non-sens ou de contre-sens. Chacun de nous, bien sûr, est le produit de l'interaction entre sa dotation génétique et le milieu dans lequel il s'est développé. Mais rechercher la part de l'un et celle de l'autre serait vouloir répondre à une question absurde. La génétique ne peut, en aucune façon, être invoquée par ceux qui prétendent définir et hiérarchiser des « races » ; mais si ce concept n'a plus de fondement biologique, quel contenu peut-on lui donner ?

Sans doute est-ce faire trop d'honneur à un article comme celui visé ici que d'en faire l'objet d'un procès ; mais, au-delà du cas particulier méprisable, il est nécessaire de s'élever contre une attitude qui se généralise et oriente peu à peu l'opinion publique. Je crois donc nécessaire d'apporter un soutien sans réserve à l'action du mrap. Je le fais non seulement au nom d'une étiquette, mais au nom de la vérité scientifique.

Albert JACQUARD

racisme sur le zinc en échec

Nouvel échec du racisme au quotidien. Les responsables de la brasserie La Coupole à Reims l'ont constaté à leurs dépens. Il y a quelques mois, ils avaient refusé de servir un consommateur de nationalité marocaine. Une affaire de racisme comme il s'en produit tant et qui tombe sous le coup de la loi du premier juillet 1972. L'affaire est passée en jugement le 25 janvier dernier. Le consommateur marocain a obtenu gain de cause. Les cafetiers racistes ont été condamnés à 11.000 francs d'amende. Le mrap qui s'était constitué partie-civile obtient pour sa part 800 francs de dommages et intérêts.

des chiens bien gardés

Il existe un pays où désormais, par décision du Conseil de l'ordre des vétérinaires, on ne taillera plus en pointe les oreilles des doberman et des boxers. Il paraît que cette chirurgie barbare était... contraire à l'éthique. Devinez où ?

Mais en Afrique du Sud, pardi ! Un pays où, décidément, il vaut mieux être un chien, blanc ou pas blanc, qu'un homme de couleur. Malheureusement, les Droits de l'Homme ne relèvent pas de l'Ordre des vétérinaires.

Jean Pihan.

arnal tombe dans la souricière

Au cours des élections législatives de mars 1978, un groupuscule politique, le Rassemblement des Usagers et Contribuables (R.U.C.) décidait de présenter un candidat dans la 27^e circonscription de Paris (18^e arrondissement). Jusque-là, rien que de très normal. Ce qui l'est moins, en revanche, c'est que le candidat désigné, un certain Marcellin Arnal, ait cru devoir mener sa campagne sur le thème « *Les rats dehors* ». Et ce, dans le quartier de la Goutte d'Or où vit une importante communauté maghrébine.

Ainsi, dans un tract électoral envoyé aux électeurs, Marcellin Arnal, sous le titre « *Salubrité publique* », n'hésitait pas à écrire : « *L'an dernier, un arrêté du préfet de police a prescrit une opération générale de dératisation. Echec total ! Si les contribuables sont appelés à pren-*

dre le pouvoir, l'opération générale de dératisation qu'ils entreprendront ne durera pas 58 jours comme celle du préfet de police ! Elle se prolongera sans répit jusqu'à ce que le dernier raton ait quitté les lieux ».

Cette agression raciste n'est pas restée sans réponse puisque le mrap ayant porté plainte en s'appuyant sur la loi de 1972 contre le racisme, Marcellin Arnal a comparu, le 25 janvier dernier, devant la 17^e chambre correctionnelle du Tribunal de Paris. Le jeudi 22 février, le verdict était connu : Marcellin Arnal était condamné à 2.000 F. d'amende. Il devra, en outre, payer 1.000 F. de dommages et intérêts au mrap (avocat M^e Rappaport).

en bref

■ Le directeur général de l'A.N.P.E. a été condamné à 3000 francs d'amende pour « discrimination sexuelle ». L'agence avait publié une annonce précisant : « *Homme, 25 ans minimum* ». Le tribunal a estimé que les mentions « *homme-femme* » étaient contrairement à la loi.

■ L'organisation terroriste Delta a revendiqué la tentative d'attentat contre le comité de ville du P.C.F. de la ville d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Rappelons pour mémoire que le groupe Delta a d'ores et déjà signé deux assassinats : celui du concierge de l'Amicale des Algériens en Europe et celui de Henri Curjel. L'organisation raciste ne compte pas en rester là puisque dans une lettre adressée à M. Karman, maire d'Aubervilliers, elle affirme : « *Vive Delta. Ne parlons plus, tuons* ».

■ Des tracts racistes ont été déposés à l'intérieur des usines Peugeot à Montbéliard. Le mrap, des syndicats, de nombreuses personnalités et le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés ont protesté contre ces faits.

■ De nombreuses affaires de racisme sont signalées en Grèce. Ainsi, alors que le ministère de l'Intérieur procédait à l'expulsion d'Arabes et d'Africains accusés de provoquer le chômage, une publicité à la télévision affirmait : « *Les Noirs sont en train d'envahir notre pays* ».

■ L'Italie compte 50.000 travailleurs noirs clandestins. Une main d'œuvre à bon marché pour les employeurs qui ne paient ni congés payés, ni avantages sociaux.

■ Le préfet de la Côte d'Or a interdit par arrêté la vente d'insignes, d'emblèmes, d'uniformes et des objets nazis ou d'inspiration nazie.

construction de 1500 lits en 5 ans. Or les travaux n'ont toujours pas démarré. Si les projets de la municipalité toulonnaise sont menés à leur terme, plusieurs centaines de travailleurs immigrés se retrouveront à la rue.

aidons l'oreille gauche

Même les aveugles peuvent connaître le contenu de *droit et liberté*. Grâce au Groupement pour une information progressiste des aveugles et des amblyopes (G.I.P.A.A.). Cet organisme propose en effet à ses adhérents une revue sur quatre cassettes de 60 minutes dont le contenu social, politique et culturel reflète les luttes et les aspirations de notre temps. Cette revue sonore, l'*Oreille gauche*, est bimestrielle et se compose d'articles lus, d'entretiens et de nombreuses rubriques. Après écoute de chaque numéro, l'adhérent réexpédie ses cassettes pour recevoir le numéro suivant. Le G.I.P.A.A. met également à la disposition de ses adhérents des livres transcrits en braille. Si cette initiative originale vous intéresse, vous pouvez demander des renseignements complémentaires en écrivant au G.I.P.A.A., 34 rue Moulinet, 75013 Paris.

expulsion du témoin gênant

Ces derniers mois, plusieurs vilaines affaires de « bavures » policières à Marseille dont, encore une fois, des travailleurs immigrés ont été les victimes. La plus récente, dont on ne connaîtra le dénouement que dans quinze jours, concerne Youssef Sassi, un travailleur tunisien qui vit en France depuis huit ans et qui est marié à une Française. L'affaire remonte au 29 décembre 1978. Youssef désire « monter » à Paris. Il se rend donc à la gare Saint-Charles de Marseille afin d'acheter un billet de train. L'employé à qui il s'adresse lui rétorque alors que ses papiers d'identité sont faux. Une altercation se produit. Conduit au commissariat, Youssef est insulté et frappé quand il annonce qu'il a l'intention de porter plainte.

Quelques jours plus tard, Youssef Sassi apprend qu'une procédure d'expulsion est engagée contre lui. On lui reproche d'avoir distribué... des tracts en 1977. Tracts qui, il est vrai, protestaient contre les violences policières subies par l'un de ses camarades.

Au nom du mrap, Me Jacqueline

Moutte a déposé plainte. Dans le même temps, un appel exigeant la cessation de la mesure d'expulsion engagée contre Youssef Sassi recueille la signature de personnalités nationales (Georges Seguy, Alfred Kastler, Albert Memmi, Laurent Schwartz, Hubert Deschamps, etc...) et régionales (syndicalistes, ecclésiastiques, associations diverses, etc...).

le chauffeur n'aimait pas les noirs

La scène se passe sur la ligne de bus 27 entre la Samaritaine et le pont Saint-Michel à Paris. L'autobus est à l'arrêt devant un feu de signalisation rouge. Un homme s'approche et tambourine sur la porte d'entrée. Le chauffeur refuse d'ouvrir. L'homme qui tambourine est noir. L'autobus démarre et quelques dizaines de mètres plus loin stoppe devant un feu vert pour faire monter un homme qui faisait de grands signes. L'homme est blanc. Quelques témoins qui assistent à la scène se tournent alors vers le chauffeur et lui font remarquer combien est anormale son attitude. « *Vous êtes raciste* », lui dit l'un d'eux.

« *J'en suis fier* », répond le chauffeur qui ajoute : « *Je vous emmène* ». Cette petite histoire de racisme ordinaire a eu un dénouement heureux puisqu'après les protestations des trois témoins et du mrap, la direction de la R.A.T.P. a indiqué qu'une « *sévère mesure disciplinaire a été infligée au machiniste en cause... et qu'il devait faire preuve de la plus grande complaisance à l'égard de tous les voyageurs quel que soit leur pays d'origine* ».

bonnet persiste et signe

Christian Bonnet, le ministre de l'Intérieur, persiste et signe. Le 16 novembre dernier, Edwige Avice, député socialiste de Paris, posait une question écrite pour demander des éclaircissements à propos de la circulaire Bonnet qui instaure une sélection sociale, pédagogique et politique à l'entrée des étudiants étrangers en France (Voir droit et liberté de novembre, n° 374). Le 20 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur publiait sa réponse. Comme il fallait s'y attendre, elle n'apporte aucun élément nouveau. M. Bonnet se contente de reprendre les mesures déjà connues et indique que sa circulaire comporte des dispositions « *qu'il ne saurait être question de retirer* ».

gadgets - maroquinerie - sacs
exclusif pour chausseurs
gros - 1 2 gros import - export

mazais' box

dépositaire bagages avions et starflite
28, rue du temple paris 75002

☎ 278-48-30



MATIÈRES PLASTIQUES

IMPORT EXPORT
FEUILLE P. V. C. MOUSSES
NAPPAGES TISSUS EXPANSÉS
TISSUS ENDUITS GRANULÉS

ETS MAJAK

9 bis, Boulevard de Belleville
75011 PARIS
TÉL. : 357-38-27
DEPOT :

94, rue Ambroise Croizat 93 DRANCY

CHARLES RICHARD

CRÉATION DIFFUSION PULLS

21, Rue Notre Dame de NAZARETH - 75003 PARIS TEL. 887-78-67



Magenta Lino-Tapis

POUR VOS SOLS (rez-de-chaussée)

REVÊTEMENTS EN TOUS GENRES
MOQUETTES

TAPIS CONTEMPORAINS, CLASSIQUES, ORIENT
ROUMAINS importation directe

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS
POSE PAR SPÉCIALISTES

LIVRAISONS PARIS ET BANLIEUE

POUR VOS MURS (1^{er} étage)

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
VINYLS - TEXTILES MURAUX, MURAL MOUSSE
PEINTURES DE MARQUES

**100-102, BOULEVARD MAGENTA,
75010 PARIS TÉL. : 607.11.25 - 202.71.12**

Métro : Gare de l'Est, Gare du Nord (Parking assuré)

PRÊT À PORTER FÉMININ

C2

DIFFUSION COUTUREX

MAGASIN DE VENTE

73, RUE DE TURENNE, 73

75003 PARIS ☎ 887.77.15



afrique australe



trois siècles de résistance

aux éditions droit et liberté
3 livres sur l'apartheid

■ « soleils fusillés » de paul dakego (29 F.)

■ « la france et l'apartheid » (42 F.)

■ « diviser pour régner » (16 F.)

Frais de port : 3 F par livre.

éditions droit et liberté

120 rue Saint Denis

75002 Paris - CCP 92 39-81 Paris

généalogie de l'apartheid

21 mars. La journée internationale de lutte contre le racisme est également l'anniversaire du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, qui fit des dizaines de morts dans une foule de femmes et d'enfants aux mains nues. C'est aussi la clôture de l'Année internationale de lutte contre l'apartheid (notons incidemment la différence de traitement entre cette année contre l'apartheid et l'année de l'enfance !). A cette occasion, droit et liberté cherche à comprendre les causes historiques du racisme institutionnel de l'apartheid et des luttes qui se mènent pour en venir à bout.

Les « historiens » officiels de l'Afrique du Sud ont coutume de faire remonter l'histoire de ce pays à l'arrivée au Cap, en 1652, du premier colon hollandais, Jan Van Riebeeck. Il est vrai que la petite colonie, la Bible dans une main et le fusil dans l'autre, allait se charger de réduire de la façon la plus radicale les sociétés qui vivaient dans la région. Les Hottentots et les Boshimans, peuples de chasseurs qui habitaient les lieux depuis des temps immémoriaux furent en effet impitoyablement massacrés. Les survivants, réduits en esclavage durent apprendre la langue de leurs maîtres, oublier la leur, connaître l'humiliation et le métissage forcé. Ils sont à l'origine de ce que le régime raciste appelle aujourd'hui « *coloured people* », les Métis.

Au début du dix-neuvième siècle, c'est au tour de l'envahisseur anglais de succomber aux charmes de l'Afrique du Sud. En 1806, la colonie du Cap est rattachée à la Couronne britannique et les nouveaux arrivants, champions du capitalisme naissant s'attachent à mettre en cause la domination économique des grands fermiers boers (d'origine hollandaise). Comble de scandale pour ces derniers, l'autorité britannique instaure un tribunal où les serviteurs noirs ou métis peuvent introduire des recours contre leurs maîtres, imposent la langue anglaise comme langue officielle, et enfin, décidés à intégrer Noirs et Métis dans l'armée industrielle dont ils ont besoin, abolissent en 1834, l'esclavage, portant un coup fatal à la puissance économique afrikaner et libérant pour leur industrie naissante, une force de travail qui va bientôt connaître la loi de la « libre entreprise ».

Pendant que se déroulent ces luttes d'influences entre les deux communautés coloniales se lève, dans le nord-est, la puissance zouloue sous la direction du grand général Chaka. Une immense armée, une rigoureuse discipline donnent à la nation zouloue la capacité de menacer

sérieusement les occupants.

Mais depuis l'arrivée des Anglais, les fermiers boers ont de plus en plus de mal à supporter le climat du Cap. Par petits groupes, certains quittent la colonie et se dirigent vers le nord. Dès cette époque, certains rejoignent, dans le nord-ouest, ce qui est aujourd'hui la Namibie. En 1934, l'abolition de l'esclavage par les Britanniques est ressentie comme un défi. Deux ans plus tard commence une des plus étranges aventures historiques : le grand Trek. Quatre mille Boers et environ autant de « serviteurs » quittent le Cap pour ce qui deviendra la « République du Natal ». Cependant, les Zoulous, dirigés par le successeur de Chaka, Dingaan, résistent héroïquement à la pénétration européenne. Ils infligent des pertes sé-

vères aux Boers. Mais le 16 décembre 1838, sur les bords de la rivière Neome (la rivière de sang), l'armée zouloue est défaite par l'armée des Voortrekkers dirigée par Prétorius.

A la suite de diverses guerres de courte durée, l'expansionnisme britannique marque le pas devant la détermination du royaume Sotho conduit par Moshoeshoe, mais aussi des Boers, solidement implantés derrière le fleuve Orange. En 1952, par la Convention de Bloemfontein, la couronne britannique reconnaît l'Etat libre d'Orange, et déjà, les colons Boers s'installent sur des nouvelles terres, au delà du fleuve Vaal. La Constitution de la nouvelle république du Transvaal, inscrit explicitement la discrimination raciale comme un des fondements de la vie sociale. Mais l'influence anglaise progresse. En 1868, les Britanniques imposent un protectorat à Moshoeshoe. C'est l'origine de l'actuel Lesotho.

En 1867, on découvre des diamants le long du Vaal et de l'Orange. C'est en territoire Boer mais qu'à cela ne tienne, les Anglais prennent possession de la région. D'énormes trusts s'organisent. C'est l'aube de la toute puissante De Beers. Colons et Africains accourent dans cette terre promise mais rapidement, on interdit la prospection à ces derniers. En 1896, l'or. Une fièvre gigantesque secoue l'Afrique du sud blanche. Johannesburg pousse comme un champignon. Des fortunes immenses se construisent. Les ouvriers blancs, souvent Boers, tentent de s'organiser face à la formidable puissance des compagnies. Au lieu de s'unir avec les ouvriers africains, ils considèrent leur embauche comme une menace. Les grands capitalistes Anglais n'en ont cure. Ils établissent un impôt sur les cases pour les Africains, impôt qui les contraint à aller s'em-

	blancs	noirs
Population	4,5 millions	21,6 millions
Superficie allouée	87%	13%
Part du revenu national	75%	25%
Ecart moyen des salaires	14	1
Minimum du revenu imposable	750 rands	360 rands
Nombre de médecins par habitant	1 pour 400	1 pour 44.000
Mortalité infantile	27 ‰	200 ‰ dans les villes 400 ‰ à la campagne
Dépense par écolier et par an	696 dollars	45 dollars
Nombre d'élèves par enseignant	22	60

D'après le Courrier de l'UNESCO, novembre 1977



ployer dans les mines pour des salaires de misère.

L'Afrique du Sud moderne est en train de naître.

Sous la direction énergique et sans scrupule de Cecil Rhodes, l'homme qui se fixait pour but « l'extension de la domination britannique au monde entier et la réintégration ultime des Etats-Unis d'Amérique au sein de l'Empire Britannique », l'expansionnisme anglais allait se donner libre cours. Guerre meurtrière contre les Zoulous, qui infligèrent d'ailleurs une cuisante défaite aux envahisseurs en 1879, puis harcèlement des républiques Boers qui conduisit en 1899 à la terrible guerre anglo-boer. On expérimente, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les camps de concentration. 200.000 Boers, hommes, femmes et enfants y meurent.

En 1910, huit ans à peine après la victoire britannique dans la guerre des Boers, l'Union sud-africaine accède à l'indépendance au sein du Commonwealth.

L'apartheid. Ce mot qui résonne comme une malédiction au front de notre humanité contemporaine plonge en effet ses racines dans la fibre de l'histoire coloniale de l'Afrique du Sud. S'il définit la politique de « séparation » des races mise en place par le parti nationaliste d'inspiration nazie à son arrivée au pouvoir, en 1948, il ne s'inspire pas moins de la pratique de décennies de colonialisme « à visage humain » et des problèmes posés par le maintien d'une forme de société condamnée par l'Histoire et largement dépassée par le progrès de l'humanité et le développement des luttes.

Depuis la création de l'Union Sud-Africaine en 1910, le problème principal que se pose l'establishment est : comment maintenir la suprématie blanche dans un pays où les Européens sont une minorité mais où ils sont suffisamment nombreux, toutefois, pour qu'un grand nombre d'entre eux exercent, dans la société, des fonctions considérées comme subalternes. Grands industriels « libéraux », souvent d'origine anglaise, propriétaires



terriens afrikaners doivent tout à la fois maintenir leur loi face à un prolétariat de plus en plus combatif (l'African National Congress, fondé en 1912, est le plus ancien des mouvements de libération nationale africain), et s'allier la masse des « petits Blancs » qui forment également une force considérable, qui se recrutent principalement parmi les Boers aux nationalisme ombrageux, et que les années de lutte contre l'expansionnisme britannique ont aguerris.

Toute l'histoire législative de l'Union Sud-Africaine, qui deviendra le 31 mai 1961, la République d'Afrique du Sud, est en fait la mise en place progressive de ce monstre institutionnel aujourd'hui mondialement connu sous le nom d'apartheid. Peu à peu, les dirigeants de l'Etat et de l'économie, en superposant l'oppression nationale des Africains à l'exploitation économique de l'ensemble des travailleurs, donne l'impression à la masse des « petits Blancs » que leur sort est lié au maintien de la suprématie raciale. En 1913, puis en 1936, des lois sur les terres consacrent le droit de conquête en réservant aux Blancs 86 % du territoire et en décrétant « terres indigènes » les 14 % restant qui correspondent aux poches de résistance où les Africains avaient été refoulés après les guerres d'invasion. Disséminées en centaines de parcelles, ces terres généralement arides et surpeuplées, sans ressources minières, correspondent en gros à ce que l'apartheid nomme aujourd'hui les «bantoustans ». En 1926, une modification de la loi « maîtres-serviteurs » qui règle les rapports entre employeurs Blancs et employés Noirs (l'absence au travail peut notamment être punie de prison), retire le droit de grève aux Africains.

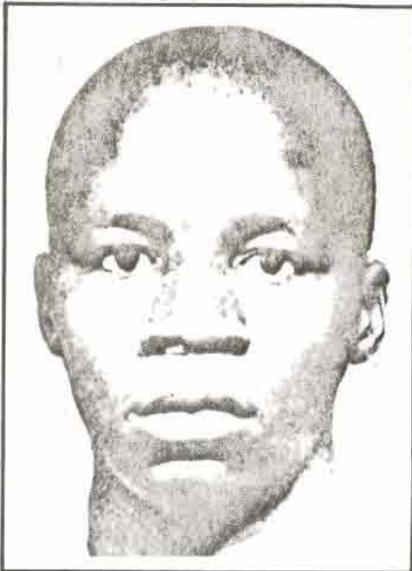
En même temps, les luttes ouvrières et nationales s'aiguisent. De grandes grèves sont menées, notamment en 1912, 13 et 14 par les ouvriers blancs, rejoints dans bien ces cas par leurs camarades Africains. En 1922, déjà, toute l'ambiguïté du mouvement ouvrier sud-africain apparaît. Les ouvriers blancs se soulèvent au chant de l'Internationale et

manifestent derrière le drapeau rouge contre la décision de la Chambre des Mines d'employer des Africains à moindre prix dans des emplois jusque là réservés aux Blancs. La police réprime ces soulèvements dans le sang. Les licenciements sont légions. On distingue dès cette époque l'ensemble des paramètres qui vont permettre au colonialisme sud-africain de se maintenir jusqu'à aujourd'hui. La classe dirigeante est partagée entre le désir d'accroître ses profits en utilisant la main d'œuvre noire, privée de tout droit par l'oppression nationale issue de la conquête, et donc meilleur marché et d'autre part, le souci de se donner une base de masse en s'alliant les ouvriers blancs c'est-à-dire, en leur donnant l'impression que la menace vient des Africains.

La majorité des Blancs est de plus en plus tentée par la solution de type fasciste proposée par le parti national chrétien qui prend le pouvoir en 1948 sous le nom de parti nationaliste. Revanche des Boers opprimés par les grands patrons anglophones ? Apparemment, peut-être, mais en fait, il s'agit pour les grands industriels et les propriétaires terriens qui détiennent la réalité du pouvoir, de resserrer les rangs de la communauté blanche en utilisant tous les vieux réflexes nationalistes afrikaners pour mieux préserver un système colonial de plus en plus anachronique et menacé par la montée des luttes pour l'indépendance dans toute l'Afrique. Le racisme est désormais l'idéologie officielle de l'Etat sud-africain.

Le racisme brutal des dirigeants nationalistes de l'apartheid ne s'embarasse pas de circonlocutions. En 1954, l'ancien Premier Ministre Strijdom déclare : « *Parlons de primauté, parlons de «baaskap», comme vous voudrez, il s'agit de domination. Je ne cherche aucune excuse. Ou les Blancs seront les maîtres, ou ce seront les Noirs. Pour les Blancs, il n'y a qu'un seul moyen de maintenir leur domination, c'est de refuser le droit de vote aux non-Européens. Affirmer que les Blancs maintiendront leur domination par le seul fait qu'il sont plus compétents ne serait pas réaliste.* » Quant à M.C. Botha ministre de l'Education Bantoue lors des manifestations estudiantines de 1976, il déclare en 1970 : « *Tous les droits des Africains qui pourraient mener à l'égalité avec les Blancs seront abolis en temps utile.* »

C'est bien le programme du régime d'apartheid. De 1948 à 1960, année du massacre de Sharpeville, tous droits politiques sont retirés aux Noirs arbitrairement divisés en Africains, Métis et Asiatiques. Toute possibilité de contact entre personnes de races différentes est impitoyablement supprimée. Théâtres, lieux publics, toilettes, restaurants, lieux de résidence, transports en communs sont séparés. Les mariages puis toute relation sexuelle sont interdits entre personnes de races différentes. Les programmes scolaires sont différenciés en fonction de la loi sur le travail réservé qui condamne



Salomon Mahlangu, le jeune militant de l'A.N.C. condamné à mort par le régime raciste d'Afrique du Sud attend son exécution.

les Noirs aux emplois subalternes. « Notre système d'enseignement, déclarait le Premier Ministre Verwoerd en 1954, ne doit pas tromper les Bantous en leur montrant les délices de la société européenne auxquels ils n'ont pas droits ».

A travail égal, les salaires peuvent varier de 1 à 20 suivant la race du bénéficiaire. La loi sur les « pass » permet un contrôle permanent des Noirs vivant en « zone blanche ». C'est à peu près l'équivalent du livret ouvrier qu'on a connu en France durant les phases les plus sombres du XIX^e siècle. Tout y est inscrit. Il doit être mis à jour chaque mois par l'employeur, et présenté à chaque requête de la police. Ceux qui ne sont pas en règle sont arrêtés (700.000 arrestations par an) et refoulés dans les réserves surpeuplées où il est impossible de trouver du travail et où la mortalité infantile atteint 50 % (bantoustans). La main d'œuvre doit subir, dans son propre pays, le système du travail migrant. Tout Sud-Africain noir improductif peut être expulsé dans une réserve. Des centaines de milliers de familles sont ainsi arbitrairement séparées, l'homme résidant dans des foyers pour célibataires au régime concentrationnaire tandis que femme et enfants sont rejetés dans les réserves désolées.

En 1960, le 21 mars, c'est le massacre de Sharpeville. Des dizaines de personnes qui protestaient pacifiquement contre le système des « pass » sont abattues. En Avril, l'A.N.C. et le P.A.C., un parti issu d'une scission de l'A.N.C., sont déclarés illégaux. Sous la conduite de Nelson Mandela, l'A.N.C. prend la décision historique de s'organiser pour la résistance armée, considérant que toutes

les tentatives de résistance pacifique n'ont entraîné qu'une aggravation de la répression raciste. L'aile militaire de l'A.N.C. est créée sous le nom de Umkonto We Sizwe, ce qui signifie « le fer de lance de la nation ».

Mais le programme reste celui inscrit, en 1955, lors du Congrès du Peuple qui réunissait des délégués de toutes origines ethniques, la Charte de la Liberté, qui préconise une Afrique du Sud non raciale.

La répression s'abat avec une extrême violence contre les résistants dont les principaux leaders sont arrêtés et jetés en prison. Mais peu à peu, le peuple se réorganise. En 1972, un puissant mouvement de grève soulève les ouvriers africains. La protestation culmine en 1976 avec les soulèvements populaires de Soweto et de nombreux autres ghettos africains. Le mouvement de la « conscience noire », parti des églises et des universités, rejoint le mouvement ouvrier. La répression est sans pitié et fait des centaines de morts, des milliers d'emprisonnés. L'apartheid se renforce avec l'institutionnalisation des réserves africaines auxquelles on donne un semblant d'indé-

pendance (Transkei, Bophutatswana et bientôt Venda). Mais la montée des luttes n'est pas sans rapport avec l'indépendance des anciennes colonies portugaises, Angola, Mozambique, qui a soulevé un immense espoir dans les masses opprimées d'Afrique du Sud. Les premières actions importantes de guérilla urbaine et dans les campagnes sont signalées avec inquiétude dans la presse sud-africaine.

Pendant toute cette période, l'économie sud-africaine est de plus en plus marquée par la militarisation d'un régime aux abois et par la dépendance vis-à-vis des investissements étrangers. Les multinationales investissent avec entrain dans un pays qui présente pour elles les avantages conjugués d'une industrialisation bien entamée et d'une main d'œuvre au tarif des pays sous-développés. Il faut à tout prix maintenir la domination blanche en Afrique du Sud, verrou de l'influence occidentale en Afrique, même au prix de concessions en ce qui concerne le régime rhodésien ou la Namibie. (cf. le numéro spécial de droit et liberté sur les rapports entre la France et l'Afrique du Sud, n°370).

en namibie, au zimbabwe

Windhoek, capitale de la Namibie, une rue Goering rappelle que le pays fut un jour dirigé par le père de Hermann Goering, l'adjoint de Hitler. Des années de colonialisme allemand, on retiendra le génocide des Herreros et des Namas, dont 70 % furent exterminés entre 1903 et 1907 tandis que les occupants s'emparaient de leurs terres et de leurs troupeaux.

Après la guerre, le territoire, qu'on appelle alors Sud-Ouest Africain, est placé par la Société des Nations (ancêtre de l'O.N.U.) sous mandat de l'Union Sud-Africaine. Dès 1922, l'Afrique du Sud tente d'imposer à sa colonie le système des réserves. L'aviation militaire sud-africaine bombarde des populations civiles qui ont refusé de payer un impôt... sur les chiens. On le voit, le peuple namibien a du mal à faire la différence avec la période de Goering-père ! En 1945, l'Union Sud-Africaine, membre fondateur de l'O.N.U., demande à l'organisation internationale d'annexer le territoire. L'O.N.U. refuse, mais le gouvernement de Prétoria ne tient aucun compte de

cette opinion et commence à installer en Namibie le système de l'apartheid. Des populations entières sont déplacées vers les réserves. Là aussi, la résistance s'organise, sous la direction de la SWAPO (Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain). En 1966, l'O.N.U. met fin au mandat de l'Afrique du Sud et la SWAPO déclenche la lutte armée pour la libération du territoire. Deux ans plus tard, vingt dirigeants de l'organisation sont arrêtés par les forces d'occupation et emprisonnés à vie au bagne de Robben Island où ils rejoignent les principaux dirigeants de l'A.N.C. d'Afrique du Sud. En 1971, la Cour Internationale de La Haye déclare que la présence de l'Afrique du Sud en Namibie est illégale.

Face au mouvement populaire, l'occupant emploie les méthodes les plus barbares et les plus rétrogrades. La flagellation publique est une pratique courante. Mais certains défenseurs ardents des Droits de l'Homme se taisent. C'est que la Namibie recelle de fabuleux trésors en diamants et en uranium. La présence sud-africaine est la meilleure garantie pour les compagnies internationales qui y ont investi. Cependant, l'indépendance de l'Angola vient bouleverser ces plans. La jeune république ouvre courageusement ses frontières aux résistants namibiens. Et devant la protestation internationale, le « dossier namibien » est de plus en plus difficile à défendre.

Les Occidentaux jugent de plus en plus important de dissocier les cas de la Namibie et du Zimbabwe, présentés comme

	namibie	zimbabwe
blancs	70.000	240.000
noirs	1.200.000	6.000.000

des problèmes de décolonisation « classique », de celui de l'Afrique du Sud qu'il faut préserver à tout prix.

Cinq pays occidentaux proposent un compromis dans ce sens, accepté dans un premier temps par l'Afrique du Sud et par la SWAPO, malgré de dangereuses ambiguïtés que l'organisation nationaliste ne manque pas de faire remarquer. Mais l'Afrique du Sud, qui n'avait accepté que pour temporiser, organise des « élections » qui visent à entériner le système des réserves mis en place pour diviser le peuple namibien, sous le contrôle de la poignée d'Européens du territoire et de notables africains collaborateurs. Cela revient à faire de la Namibie un satellite de l'Afrique du Sud, un grand bantoustan sans pouvoir réel qui serve d'Etat tampon entre le pays de l'apartheid et l'Angola.

Aujourd'hui, la SWAPO a décidé d'intensifier la résistance. Les pays occidentaux n'ont pas encore osé reconnaître les « nouvelles » autorités mises en place par Prétoria mais les rapports économiques persistent apportant une aide non-négligeable au pouvoir raciste.

Le nom même de Rhodésie que les Anglais donnèrent à la colonie qu'ils avaient fondé sur les ruines des anciens royaumes du Mwené Mutapa (Mozambique) et de la confédération Rowzi de Zimbabwe, est à lui seul tout un programme. Il reprend en effet le nom du plus fourbe et du plus cynique de tous les colonisateurs : Cecil Rhodes. Ce dernier, qui s'était déjà illustré en Afrique du Sud et que la découverte de l'or et du diamant avait considérablement enrichi, décida, à la fin du XIX^e siècle, de profiter des traités signés entre le Royaume Uni et le roi Lobengula des Matabélés pour installer sa société, la British South Africa Company, qui devint rapidement l'intermédiaire obligée entre la Couronne britannique et l'Etat ndébélé. Sans avertir les autorités britanniques de l'opposition du roi Lobengula, il fit accorder à la B.S.A.C. en 1881, une charte qui lui donnait des pouvoirs politiques exorbitants.

Très rapidement, la compagnie décida purement et simplement de gouverner le territoire. Le gouvernement britannique considéra cet état de fait comme le moyen le plus sûr de contourner les républiques boers et tandis que des juristes ergotaient sur la légalité du procédé, la bénédiction de Londres fut généreusement octroyée à la forfaiture de Rhodes. On pouvait compter sur la B.S.A.C. pour faire régner impitoyablement l'ordre le plus favorable à ses intérêts. Massacre de tout un village dont les habitants avaient refusé de se faire fouiller par un colon qui les soupçonnait de l'avoir volé, bastonnade des chefs qui refusaient de livrer leurs concitoyens pour le travail forcé, etc...

Les empiètements successifs de la compagnie et des colons sur la souveraineté du royaume ndébélé entraînent une résistance active des Africains qui infligèrent en 1896 une sévère défaite aux Européens. C'était le signal qu'atten-

daient les Britanniques pour lancer une opération de conquête définitive « à but strictement humanitaire ». La Colonie conservera le nom de Rhodésie !

Sur la lancée, et jusqu'à la sécession de 1965, le pouvoir colonial va instituer peu à peu des lois discriminatoires parfaitement analogues à celle qui font la renommée de l'apartheid. Si les Rhodésiens refusent le terme, c'est qu'ils n'ont pas apporté à cette politique la même hargne méticuleuse que les Afrikaners. Le résultat pour les masses africaines est rigoureusement le même.

Fidèles à leurs prédécesseurs, et certains, de par leur expérience historique, que la métropole accepterait sans broncher le fait accompli, la petite colonie de 240.000 Européens décide de déclarer unilatéralement l'indépendance du territoire, en 1965. Le mouvement de libération dans toute l'Afrique est en effet suffisamment puissant pour leur faire craindre pour leur plaisant « way of life ».

le prévenu avait 7 ans

De même qu'elle a, avec le régime de l'apartheid, institutionnalisé le racisme, l'Afrique du Sud a, en matière de justice, institutionnalisé l'arbitraire.

Plus de soixante lois ont été votées, entre 1950 et 1976 dans le seul but d'assurer la « sécurité de l'Etat ». Cet arsenal législatif, dominé par les deux grandes lois qui visent à réprimer l'un le « communisme » et l'autre le « terrorisme », donne en réalité les pleins pouvoirs à la police.

La loi sur la répression du « terrorisme », qui prévoit des peines pouvant aller jusqu'à la peine capitale, autorise la détention sans jugement des suspects pour une durée illimitée. Aux termes de ce texte, un commissaire de police sud africain a le droit d'arrêter et de maintenir en prison toute personne susceptible — à ses yeux — d'être un « terroriste » ou de posséder des informations sur les activités des « terroristes » dans le pays. Or, cette même loi définit le « terrorisme » comme une action qui « a eu ou aurait eu pour résultat de gêner l'administration des affaires de l'Etat »... c'est à dire qu'elle permet en réalité la répression de n'importe quelle forme d'opposition ! Il en va d'ailleurs de même de la définition du « communisme » dans le texte qui sert à le réprimer : est considéré comme « communiste » toute activité politique dont les autorités estiment qu'elle pourrait être favorable aux desseins du communisme...

En clair, il suffit de ne pas être d'accord avec le régime de l'apartheid et que cela se sache pour risquer de passer plusieurs mois ou plusieurs années dans les geoles sud-africaines.

Il y avait officiellement en Afrique du Sud, en janvier 1978, 440 prisonniers politiques, dont 400 africains détenus à Robben Island. Sur ces 440 prisonniers (chiffre qui ne prend en compte que les personnes jugées et condamnées) 36 étaient condamnés à la prison à vie. En outre, à la même date, 120 personnes au total (y compris les « droit commun ») étaient condamnés à la peine capitale.

Celle-ci est fréquemment appliquée au pays de l'apartheid : on compte en moyenne 70 exécutions capitales par an depuis 1966, soit une tous les cinq jours.

En ce qui concerne les détentions sans jugement, on estime que 10.000 personnes environ sont passées, pour des durées variables, dans les prisons sud africaines depuis les événements de Soweto de juin 1976. En juillet dernier l'Institut Sud-Africain des Relations Raciales évaluait à quelque 350 le nombre de personnes détenues sans jugement ou en attente de jugement (il y a actuellement une cinquantaine de procès politiques en cours en Afrique du Sud). Près de la moitié étaient des jeunes d'âge scolaire — on a même vu en 1977, à Port Elizabeth, un procès politique, où l'un des prévenus était âgé de 7 ans ! — et plus du quart étaient détenus depuis 18 mois au moins.

Ces « suspects » détenus sans jugement, souvent au secret pour de longs mois, sont régulièrement l'objet de sévices et de tortures. Depuis 1963 une cinquantaine de personnes au moins sont mortes dans les prisons sud africaines après avoir été torturées.

Outre la prison, une autre forme de répression politique existe en Afrique du Sud : le bannissement. Il s'agit d'une assignation à résidence assortie d'une obligation au silence (interdiction de parler en public ou de recevoir plus d'un visiteur à la fois). C'est une sorte d'exil à l'intérieur du pays. Cent trente neuf personnes étaient dans ce cas au 30 juin 1978 sans compter ceux qui, bannis, ont préféré quitter clandestinement le pays.

Encore les données ci-dessus ne concernent elles que ceux qui sont victimes de la répression politique au sens strict du terme. Mais la répression en Afrique du Sud, c'est aussi, par exemple ces 300 à 400 personnes arrêtées chaque année pour avoir violé la « loi sur l'immortalité » qui interdit les relations sexuelles entre Blancs et Noirs. Et c'est surtout la répression quotidienne née de la législation sur les « pass ». Tous les Noirs sud africains âgés de 16 ans et plus sont tenus d'avoir un « pass » qui peut leur être révoqué à tout moment. S'ils ne sont pas en règle, ils peuvent être immédiatement arrêtés. Ils sont alors jugés par des tribunaux spéciaux qui leur infligent soit une amende, soit une peine de prison. Plus de 1000 africains par jour comparaissent devant ces tribunaux pour infraction sur les « pass ».

Et puis il y a ceux qui sont en liberté, qui n'ont été ni arrêtés, ni condamnés, mais dont la vie ne diffère guère de celles des prisonniers : les travailleurs migrants entassés dans les « hôtels pour célibataires » ou dans les compounds des mines, les ouvriers agricoles qui vivent dans des baraquements misérables et n'ont pas le droit de quitter la ferme où ils sont employés, les chômeurs envoyés dans des « centres de réhabilitation » ou dans des « colonies agricoles »... etc.

Société de violence, l'Afrique du sud est, à bien des égards, pour les 18 millions de noirs qui y vivent, une vaste prison.

Dominique LAGARDE.

La passivité de la métropole coloniale est à mettre en rapport avec la répression brutale qui s'est chaque fois abattue sur la majorité noire lorsqu'elle manifestait son droit légitime à l'indépendance sur le sol de sa patrie.

On se trouve alors dans une situation analogue à celle que l'on aurait connu en Algérie si l'O.A.S. avait pu parvenir à ses fins. Mais les 5.500.000 Africains ne sont pas décidés à se laisser faire. En 1957, sur la base d'une organisation plus ancienne, s'était créé un parti de libération nationale sous la présidence de Joshua Nkomo : le Congrès National Africain de Rhodésie du Sud. Interdit en 1960, il se reconstitue sous le nom de Parti Démocratique National pour prendre son appellation définitive après une nouvelle interdiction en 1961 où il devient la ZAPU, Union populaire africaine du Zimbabwe. Une scission au sein de l'organisation, en 1963 (le révérend Nabaningi Sitholé crée la ZANU), ne ralentit pas pour autant la lutte et la résistance armée s'organise. Les affrontements ne cessent de croître dans tout le pays. En 1976, la ZAPU et la fraction de la ZANU restée fidèle aux objectifs de la libération nationale et présidée par l'enseignant catholique Robert Mugabe, forment le Front Patriotique qui se donne pour but l'indépendance totale du Zimbabwe.

La situation actuelle est caractérisée par trois axes, trois « solutions » à la « question rhodésienne ». Le pouvoir raciste de Smith a mis en place une sorte de monstre institutionnel destiné à donner le change. Le Révérend Sitholé, l'évêque Muzorewa et le chef Chirau, totalement discrédités dans le mouvement populaire, ont cru voir dans la reddition aux conditions du Premier Ministre Smith un moyen de satisfaire leurs ambitions politiques. La règle « un homme, une voix » s'appliquera de telle manière que le gouvernement soit une mosaïque des partis « légaux » et des groupes raciaux avec d'ailleurs une sur-représentation des Blancs. Mais l'armée, la police et la propriété resteront, bien entendu, aux mains des colons. Si la discrimination raciale est abolie dans les textes, elle reste la règle tant que toute la richesse du pays est concentrée dans les mains de quelques milliers d'Européens.

Les Britanniques et les Américains, eux, se rendent bien compte que cette solution n'est pas viable. Ne serait-ce que parce que les combats se sont peu à peu étendus à tout le pays avec de plus en plus d'efficacité du côté de la Résistance. Ils souhaiteraient donc qu'un compromis soit trouvé entre le pouvoir en place et les responsables du Front Patriotique. Les Anglo-américains espèrent surtout retirer un bénéfice politique et économique de la position d'arbitre que leur donnerait la mise en œuvre d'une telle « solution ». Il n'est pas sûr que le rapport de force actuel laisse beaucoup d'espoir à ce plan. Après vingt-ans de lutte, les patriotes zimbabwéens laisseront-ils à ceux qui

portent la responsabilité directe de la situation d'oppression que connaît le pays depuis un siècle, l'arbitrage de leur « libération » ?

Plusieurs meetings organisés par les ministres noirs de Smith, Sitholé, Muzorewa et Chirau, se sont soldés par un nombre de participant se situant entre 0 et 7 personnes ! Par contre, la Résistance connaît, malgré les regroupements de village, les déplacements de population, la répression et les bombardements de camps de réfugiés à l'extérieur des succès croissants. La quasi totalité du territoire zimbabwéen est soumis au couvre-feu. Cette situation n'est possible que

grâce au soutien de la population qui n'attend plus qu'une chose : la liberté. Les nombreux mercenaires étrangers, et notamment français, les tentatives de M. Soustelle pour redorer le blason des racistes n'y feront rien. Le Front Patriotique est désormais trop fort pour que la petite minorité blanche (où d'ailleurs les déflections se multiplient) puisse se maintenir, même au prix des « ruses » de dernière minute qui peuvent peut-être en émouvoir quelques uns à l'extérieur, mais qui, n'ayant rien changé fondamentalement à l'intérieur, n'auront aucun effet sur la mobilisation populaire pour l'éradication définitive du colonialisme et du racisme.

Racine MAIGA

même dans le sport

L'apartheid, on l'a déjà vu dans *droit et liberté* (Oct. 78), est appliqué dans le sport comme dans les autres domaines, en Afrique du Sud. Et ce ne sont pas les quelques changements ou concessions concédés sous la pression internationale ou encore les misérables artifices utilisés par les instances dirigeantes sportives de ce pays qui peuvent masquer que la discrimination raciale demeure vivace dans le sport.

Un fait récent, de la plus grande importance, est susceptible d'avoir des répercussions d'un type nouveau. En effet, jusqu'à présent, la lutte contre l'apartheid dans le sport était menée par le Comité International Olympique (C.I.O.) et les fédérations sportives internationales. Or l'O.N.U. vient d'adopter une résolution qui pourrait amener l'application d'une convention internationale concernant la discrimination raciale dans le sport.

Cette intrusion de l'O.N.U. risque d'aboutir à des sanctions prises directement par les gouvernements à l'encontre des sportifs ; ces sanctions échapperaient donc à la juridiction du C.I.O. et des Fédérations », déclarait Lord Killanin, président du C.I.O. le 5 février dernier, dans une interview qu'il accordait au quotidien sportif « L'Equipe ».

S'il est permis de s'interroger, comme Lord Killanin, sur l'opportunité de la résolution de l'O.N.U. (1), qui risque de priver les sportifs de leur indépendance vis-à-vis des gouvernements, on enregistre que, dorénavant, les gouvernements et, en particulier, le gouvernement français, ne pourront plus justifier leur laxisme en déclarant que « c'est aux organisations sportives et aux sportifs eux-mêmes qu'il appartient de prendre les décisions sur cette question des rencontres avec des sportifs sud-africains ».

Ceci prend toute son importance à quelques mois de la tournée en France des rugbymen sud-africains prévue pour novembre prochain, auxquels M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, maintient son initiative parce que, dit-il, « nous n'avons conclu cette tournée qu'à condition que les Sud-Africains présentent une équipe multi-raciale. Cette condition a été acceptée. Dès lors, je ne vois pas pourquoi nous n'accueillerions pas les Sud-Africains ». (« L'Equipe » 12 Janvier 1979).

Ainsi, Monsieur Ferrasse persiste à se contenter de cette ruse grossière qui ne reflète pas la situation réelle du sport et du rugby en Afrique du Sud, puisque par sport « multinational », on entend concurrence globale entre les communautés raciales et non concurrence individuelle entre sportifs d'une même nation. Le choix de quelques Noirs dans les équipes envoyées à l'étranger est totalement arbitraire et ne reflète en rien la situation anti-sportive qui prévaut en Afrique du Sud même.

La France, en tous cas, doit prendre garde, car son attitude favorable vis-à-vis des Springboks risque de déclencher contre elle une campagne en vue des prochains Jeux Olympiques de 1980, à Moscou. Déjà, on enregistre les prémices d'un boycott.

« La France peut en faire la douloureuse expérience en recevant l'équipe sud-africaine de rugby. En ce qui concerne plus particulièrement l'Afrique du Sud, en dépit de certaines apparences, rien, à mon sens, n'est fondamentalement changé. Le C.I.O. est régulièrement tenu au courant de la situation dans ce pays. L'évolution constatée ne nous permet pas de conclure à un véritable changement. C'est la raison pour laquelle je vois un réel danger pour l'olympisme dans la venue en France d'une équipe sud-africaine de rugby, même s'il s'agit d'une formation multi-raciale. J'ai déjà fait connaître mon opinion sur ce sujet à un membre français du C.I.O. auquel j'ai indiqué qu'il s'agissait d'une tournée inopportune. Le fait que le rugby ne soit pas un sport olympique ne suffit pas à créer autour de ces contacts un climat d'immunité. On l'a bien vu à Montréal avec la Nouvelle-Zélande », déclare Lord Killanin dans la même interview au journal « L'Equipe ». Quel désaveu de la part d'un homme qui s'est toujours voulu davantage un arbitre ou un guide qu'un juge !

Robert PAC

(1) « Les Etats membres de l'O.N.U. devront utiliser tous les moyens pour s'assurer du respect des principes olympiques et, à cette fin, prendre toutes les mesures nécessaires pour que leurs ressortissants ne participent à aucun événement sportif auquel prendraient part des équipes qui ont des contacts avec des individus ou des équipes d'un pays pratiquant l'apartheid ». Ce texte, on le voit, vise très directement les contacts que la fédération française de rugby pourrait avoir avec le rugby sud-africain en octobre prochain.

boesman et léna

Le samedi 17 mars, à l'occasion de la clôture de l'Année internationale de lutte contre l'apartheid, une représentation exceptionnelle de la pièce d'Athol Fugard, Boesman et Léna sera donnée au Théâtre National de Chaillot, Salle Gémier (1).

Presque simultanément, deux théâtres nationaux vont présenter à Paris des pièces d'Athol Fugard qui est incontestablement le plus grand auteur de théâtre sud-africain.

Il s'agit de « Boesman et Léna » qui, créée au Théâtre de la Cité Internationale (La Resserre) en avril 1976, dans une mise en scène de Roger Blin, et avec Toto Bissainthe, Robert Liensol et Jean-Baptiste Tiemele comme interprètes, est reprise au Théâtre National de Chaillot (Salle Gémier) à partir du 27 février ; et de « Inculpation après une arrestation pour violation de la loi sur l'immoralité » qui est jouée au Petit TEP à partir du 6 mars dans une mise en scène d'Edwine Moatti, avec Catherine de Seynes, Miloud Khetib et Olivier Hemon comme interprètes (2).

Bien que ses pièces soient jouées un peu partout dans le monde et qu'il soit constamment sollicité pour travailler à l'étranger, Fugard refuse la tentation de l'universalité. Il se considère avant tout comme un écrivain « régional », profondément attaché à sa terre d'Afrique du Sud et si la situation politique devait le contraindre à l'exil, il se verrait coupé, comme il le dit lui-même, « des seules couleurs qu'il possède et qu'il veuille sur sa palette ».



photo Bernard

« Boesman et Léna » traite plus spécifiquement de la détérioration des conditions de vie des « coloureds », au cas particulier, mépris de la région du Cap et de Port Elizabeth. Ceux qui vécurent un temps dans des conditions, sinon favorables, du moins nettement supérieures à celles des Africains, ont été graduellement acculés aux confins de la cité, dans des bidonvilles successifs que le pouvoir décide inmanquablement « d'assainir ». Le bulldozer arrive ainsi souvent sans préavis, ravageant d'un seul coup les bâtisses de tôle ondulée qui servent d'abri aux pauvres, leur laissant juste le temps de prendre quelques affaires avant de fuir vers nulle part. « Mets ta vie sur ta tête, ma fille, et marche », dira Léna dans la pièce.

L'arrivée du bulldozer est un événement que Boesman et Léna ont vécu plusieurs fois, si bien que cette machine, symbole de leur dénuement, est devenue un monstre familier : « Elle avance, lentement, lentement, la grosse bête jaune qui laisse traîner ses mâchoires sur le sol », dit Boesman. Chassés comme ils le sont de partout, sans argent, sans travail, sans espoir, dans l'impossibilité totale de définir leur existence, ils deviennent ce que l'administration sud-africaine appelle « redundant », c'est-à-dire superflus, inaptes à produire et à être exploités, les

« détrités des Blancs », comme ils le disent eux-mêmes.

Boesman et Léna ne sont pas de simples personnages de théâtre, ils sont le résultat composite d'impressions et d'images accumulées au cours des années dans l'esprit de l'auteur. « Des Boesman et des Léna, on en trouve à chaque coin de rue à Port-Elizabeth », dit-il dans une interview récente ; sans doute, n'est-ce pas seulement à Port-Elizabeth, pourrait-on ajouter. L'acharnement avec lequel le pouvoir s'applique à encadrer les non-Blancs, son souci délibéré de séparer les travailleurs des « appendices superflus » que sont les femmes, enfants et vieillards, ne fera qu'en augmenter le nombre.

Ainsi, après la disparition des camps de squatters africains de Modderdam, Wegkenot et Unibell, où s'étaient entassées des familles déterminées à vivre ensemble en dépit de la loi, s'est formé Crossroads, aux abords du Cap, en 1975. Immense bidonville, Crossroads a fait la preuve que ses 20.000 habitants étaient capables de vivre harmonieusement en communauté, comme en témoigne, par exemple, le taux de natalité qui est très faible pour l'Afrique du Sud. Mais le Gouvernement voue maintenant Crossroads à la démolition pour faire de la zone du Cap une zone de résidence exclusivement blanche et métis et renvoyer les familles africaines dans les « bantoustans » du Transkei et du Ciskei.

Fugard se demandait, quand il écrivait la pièce en 1968, si, par sympathie pour les gens dans cette situation, il n'exagérait pas les réalités sud-africaines. Il a été obligé d'admettre récemment que, malheureusement, c'était peut-être la vie qui se mettait à imiter la fiction : « L'histoire de Boesman et Léna est devenue une réalité massive en Afrique du Sud ».

Le sujet de « Inculpation après une arrestation pour violation de la loi sur l'immoralité » est, quant à lui, tiré d'un fait divers précis dont Fugard avait eu connaissance par le journal : l'arrestation d'un homme métis et d'une femme blanche coupables d'avoir eu une relation amoureuse en dépit de la Loi sur l'immoralité qui interdit tout rapport sexuel entre Blancs et non-Blancs, prévoyant des peines qui peuvent aller jusqu'à sept ans de prison. Après avoir passé plus d'un an en prison, l'homme qui a servi de modèle au personnage de la pièce, s'est suicidé à sa sortie.

Au-delà de l'aspect retentissant du fait divers, Fugard étudie minutieusement les difficultés que ces deux personnes ont à vivre cette relation, leurs peurs, leurs réticences, l'impossibilité de rendre compte à l'autre d'une vie qu'il ne connaîtra jamais, l'ombre du racisme dans l'amour même.

Isabelle FAMCHON
Traductrice d'Athol Fugard

(1) Vous pouvez commander des places au prix habituel (35 F) au siège du mrp.
(2) Soirée au profit du mrp le 4 avril ; place à 30 Frs.

Toute votre vie, vous vous souviendrez
du mariage de vos rêves...

PRONUPTIA
DE PARIS



Pour les mariés, le cortège et les invités,
une prestigieuse collection **PRONUPTIA** et JACQUES HEIM

MAGASIN PRINCIPAL :
18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS
Tél: 770.23.79

Plus de 240 magasins, à Paris, en France
et dans les principales villes de l'étranger.

Catalogue couleur 7 F en vente chez votre marchand de journaux.
Remboursé pour tout achat.

Maisons Recommandées

BLOCH Lazarus
54, rue du Président Edouard Herriot
69003 LYON
C.G.M.
11, rue J.P. Timbaud - 95102 ARGENTEUIL
S.E.C.G.
99, rue Fontenay - 94300 VINCENNES
Atelier Paul Decour
162 rue du Fg. St Denis - 75002 PARIS
Ets Henri NITLICH
125 rue du Fg St Honoré 75008 PARIS
PIA Boutique
54 rue du Four - 75006 PARIS
Serge PERRIER
23, rue du Sentier - 75002 PARIS

Frank & fils
80, RUE DE PASSY, PARIS PARLY II
ET MAINE-MONTPARNASSE

 **electre**

131-133, RUE DE TURENNE, 75003 PARIS

☎ 272 91-72 - 887 40-60

Tricots Jean Rychter
36 rue du Caire - 75002 Paris
Tél. : 508-57-71

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

cinéma

au nom du fuhrer

Alors que l'hydre hideuse du fascisme relève de plus en plus la tête ces derniers temps avec son inévitable cortège d'antisémitisme et de racisme, le film de Lydia Chagoll est loin d'être superfétatoire. Cette réalisatrice belge, grâce à un montage de documents sur les enfants des pays conquis par les nazis et appuyés par des textes officiels du III^e Reich, nous montre les fondements de l'Etat raciste.

De là, la justification de tous les crimes les plus atroces, de toutes les sélections, de toutes les exterminations au nom de l'homme supérieur. Si l'intention est excellente, la forme est, à certains moments, un peu trop didactique. Dommage, car on voit trop peu de documents de ce genre.

P.K.

(Film de Lydia Chagoll).

les enfants aussi



comme les anges déchus
de la planète saint-michel

Marginaux, clodos, camés, alcoolos. Voilà les « martiens » débarqués de la planète St-Michel. Qu'ils s'appellent Mourad, de père arabe et de mère juive, que ce soient les deux jumeaux, Alain et Denis, diabétiques qui se « défontent » à l'éther se moquant de la mort et qui errent de prison en hôpital, ils sont tous des déshérités, des laissés pour compte de la société libérale avancée. Ils sont les fruits d'une société qui exclut tous ceux qui n'ont pas eu une éducation, un foyer, ceux qui ne savent pas jouer des coudes, les faibles, les vieux, les immigrés.

Ils retrouvent, l'espace d'un moment, goût à la vie à l'occasion d'une occupation d'immeuble ou, au coude à coude, français, immigrés, prolétaires, sous-prolétaires, noirs, arabes, etc... ils mènent un

même combat: le droit à la lumière.

Comment ne pas ressentir l'appel, le cri déchirant de ces paumés de l'asphalte parisien qui laissent percer leur désespoir à leur manière de St-Michel à Beaubourg.

A noter que, malgré leur haine pour le monde qui les entoure, notamment pour les « autorités » en place, le racisme distillé par l'idéologie dominante ne leur est pas étranger. Ainsi, les deux jumeaux reprennent-ils les thèmes bien connus: les immigrés nous prennent notre boulot, etc... Un film remarquable de Jean Schmidt sur ces « enfants de nulle part » et ce monde de la détresse en plein cœur de Paris.

Patrick KAMENKA

Film de Jean Schmidt.

livres

mieux connaître l'islam

Quelques livres nouveaux viennent éclairer le lecteur français sur divers aspects, religieux, philosophiques, artistiques et littéraires de la civilisation de près de 800 millions d'êtres humains, née de la parole de Mahomet. Tout d'abord, il faut saluer les éditions F. Nathan pour avoir publié, à un prix très abordable, un splendide ouvrage illustré, « Islam », qui, en un éblouissant recueil de photographies en couleur, accompagnées d'un bon texte clair et simple, convie le lecteur à un pèlerinage enchanté, du Cachemire à l'Andalousie, en passant par les jardins de Perse, les palais égyptiens, les chapelles siciliennes, les minarets marocains. Livre-cadeau, c'est aussi un riche et intelligent florilège pour tous, professeurs, animateurs, voyageurs de partout.

L'Afrique noire, elle aussi, on ne le répètera jamais assez, possède un art et une architecture immémoriaux et originaux. Le savant livre de M. Alabi Fassassi (éd. Maspero) « L'Architecture en Afrique noire » fait le tour de cette architecture qui se veut « totale » en un texte dense (et parfois obscur). C'est aussi, pour les Européens, un plaidoyer pour une architecture « édifiée à la mesure de l'homme, du corps humain », dont nous avons oublié ici les principes.

Les littératures de l'Islam ont une place de choix dans les livres de ces dernières semaines. Avant tout, il faut mentionner la monumentale, splendidement traduite et annotée, « Anthologie du Soufisme » (éd. Sindbad) d'Eva de Vitray-Meyerovitch, qui reste le meilleur spécialiste français de cette poésie mystique musulmane. Traduits de l'arabe, du persan, mais aussi du malais-javanais, de l'ourdou, du peul ou du serbo-croate, voici un bouquet, incomparable dans notre langue, du feu intérieur des plus grands mystiques de l'Islam, un trésor du monde entier.

Parler de poésie musulmane amène à l'esprit un nom universellement connu: Omar Khayyam. Ses « Quatrains » viennent d'être fort bien rendus dans une belle traduction nouvelle de C. Grolleau (éd. Champ libre), précédés d'une claire introduction, et où la tolérance et l'amitié le disputent à l'amour des plaisirs et des êtres.

D'autres poèmes, inédits cette fois dans la langue de Molière, et de la première importance pour comprendre l'apport de la civilisation berbère à la culture arabe, et, partant, musulmane, les « Moul-laqats » (poésie arabe anté-islamique), sont donnés en une traduction rauque et rythmée comme eux, dans la collection de poche de chez Seghers: l'amour courtois, l'amour de la guerre, l'honneur et la fraternité qui les parcourent sont de tous temps restés les références de la poésie arabe.

Pour terminer ce rapide panorama, il faut s'arrêter sur ce chant de fraternité, de haine de l'oppression aussi qu'est « Moha le fou, Moha le sage » de Tahar Ben Jelloun (éd. du Seuil).

Si ce livre emprunte une tradition et des valeurs culturelles de l'Islam maghrébin, de ses mythes et des contes, ici celui de Moha, « fou » inspiré des marchés et des veillées, il a, comme les autres ouvrages de Ben Jelloun, une portée universelle et humaine qui va bien au-delà. Vertige poétique, cette parole d'un fou est la seule qui sache dire la blessure coloniale, celles des femmes, la faim des pauvres et les mutations, en profonds vertiges parfois, des sociétés du Maghreb.

Yves THORAVAL

revues

Poésie révolutionnaire de Cuba (1956-1977)

Un splendide numéro double de la revue marseillaise « Sud » (11, rue Peyssonnel, 13003 Marseille) sur la grande poésie cubaine! Une introduction situe cette littérature dans le processus d'émancipation de la grande île et présente un choix des plus grands noms: Nicolas Guillen, F. Retamar, Diaz, Che Guevara, René Depestre le Haïtien exilé à La Havane et une trentaine d'autres.

Cinéma Action 1

La revue « Ecran 78 » publie un

numéro hors série sur le thème: « Dix ans après mai 68, aspects du cinéma de contestation ». Après le colloque de la Maison de la culture de Rennes « Quatre jours pour le cinéma militant », le point sur les films, les réalisateurs qui, enfin, font éclore un cinéma différent qui parle de vrais problèmes toujours oubliés par le cinéma « classique »: luttes des femmes, des immigrés, des chômeurs, de ceux que la société marginalise et laisse pour compte.

Y.T.

1975 : Extraordinaire succès de librairie pour « Dossier B... comme Barbouzes », 100.000 exemplaires... et record incontesté de l'édition française pour les persécutions policières et judiciaires : 11 demandes de saisie - toutes repoussées !... 16 procès au fond... 480.000.000 d'anciens francs réclamés - en vain ! à l'auteur Patrice Chairoff et à l'éditeur Alain Moreau par 21 plaignants... 21 sur 2431 noms cités... Onze semaines aux « best sellers » de « L'Express »...

« La « bombe Chairoff » n'épargne personne... Un feu de saive insouvenable... Impitoyable réquisitoire ».

L'Humanité

« Quand le pouvoir en place se trouve à ce point mêlé à la crapulerie des bas fonds. Il y a quelque chose de pourri au royaume des Républiques ».

L'Aurore

« Oui, vraiment : « Dossier B... comme Barbouzes », c'est de la dynamite ! ».

Sud-Ouest

« Un document de premier ordre. A lire absolument ».

La Bretagne réelle

« Il est particulièrement important aujourd'hui de savoir comment on monte des provocations, comment on collecte des renseignements, comment on fabrique des mouvements politiques, universitaires, syndicaux ou même écologistes ou régionalistes ».

Rivarol

« Les dessous peu reluisants du Régime. Les liens étranges entre la pègre, certaines sociétés secrètes et le pouvoir ».

Lectures Françaises

« Le document publié par Patrice Chairoff exige des explications circonstanciées et non les dénégations de principe auxquelles nous avons été trop longtemps habitués ».

Le Monde

« Effarant, hallucinant, angoissant, tels sont les épithètes que suggère la lecture du « Dossier B... comme Barbouzes ».

Le Progrès

« La lecture de cet imposant et fort documenté dossier « B... comme Barbouzes » a de quoi stupéfier le plus blasé des amateurs de scandales ».

Le Quotidien de Paris

« Le document le plus important politiquement de ces vingt dernières années ».

Rouge

« Dossier B... comme Barbouzes est un manuel élémentaire de politique quotidienne ».

N.A.F.

« A un auteur de ce calibre, le gilet pare-balles est aussi utile que l'IBM ».

Washington Post

1979 : LES EDITIONS CHOC présentent



"BARBOUZES AND C°" (par Patrice Chairoff)

De 1971 à 1979, tout sur les polices parallèles qui assurent les basses œuvres du pouvoir... En exclusivité, les dessous de dizaines d'affaires récentes, comme certains « suicides », hold-up, carambouilles, escroqueries et assassinats jamais élucidés... Une ahurissante série de méfaits et de crimes de tous ordres commis grâce à d'inquiétantes complicités au niveau le plus élevé. Avec un index de 3.134 noms cités...

EXTRAITS DU SOMMAIRE DE « BARBOUZES ET COMPAGNIE » :

L'ENLEVEMENT DU BARON EMPAIN... - L'AFFAIRE DASSAULT/DE VATHAIRE
LE GANG DES LYONNAIS - L'INDUSTRIE DE LA FAUSSE MONNAIE
LES BARBOUZES EN AFRIQUE - HEROINE ET POLITIQUE
LE TRAFIC D'ARMES - TERRORISME, BARBOUZES ET PROVOCATIONS
CHANTAGE, RACKET ET MEURTRES EN TOUS GENRES - BANDITISME TOUS AZIMUTS
L'ASSASSINAT DU PRINCE DE BROGLIE... etc. etc.

PARUTION
20 AVRIL 1979

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je désire recevoir, sous pli fermé et anonyme :

... exemplaire (s) des CENT exemplaires de tête sur Alfa, numéroté(s), dédicacé(s) par l'auteur et accompagné(s) d'extraits du manuscrit original F 98.—

... exemplaire(s) des MILLE exemplaires de tête, numéroté(s) et dédicacé(s) par l'auteur F 77.—

... exemplaire(s) de l'édition courante - dédicacé(s) sur demande par l'auteur F 49.—

et je joins mon paiement par : mandat-lettre
 chèque bancaire
 chèque postal

à l'ordre de Madame C. Martin.

BULLETIN A EXPEDIER, ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT, AUX :

EDITIONS CHOC, 5, RUE DE LA PRESSE
B-1000 BRUXELLES Belgique.

EXCEPTIONNEL !

Chaque souscripteur recevra gracieusement un exemplaire de l'édition de poche de l'ouvrage de Patrice Chairoff DOSSIER B... COMME BARBOUZES (dédicacé sur demande)...



pleins feux ■ pleins feux

livres reçus

■ **Le Juif Süß.** C'est le souvenir d'un des plus célèbres films de propagande nazie, commandité par Goebbels, qui reste attachée à ce titre : « *Le Juif Süß* ». Et pourtant le coryphée de la culture nazie avait puisé, en le dénaturant totalement, dans un grand roman judéo-allemand de L. Fenchtwangler, publié en 1925, et ici pour la première fois traduit en français. Un grand roman historique qui retrace parfaitement l'état précaire, ambigu, angoissant des juifs dans la société allemande du XVIII^e siècle. (Ed. Balland)

■ **Nouvelle éducation et réforme.** Marc André Bloch, un vieil ami de *droit et liberté*, président du CLEPR livre ici ses réflexions, dans « *Nouvelle éducation et réforme de l'enseignement* », dégageant les grandes lignes d'une éducation résolument moderne, et cela à travers l'analyse des idées de Montaigne, de Rousseau et de Nietzsche. Un véritable manuel pour un humanisme en profondeur offert aux éducateurs de tous bords. (éd. P.U.F.)

■ **Palabres sur le cinématographe.** Rarement cinéma et culture universelle s'étaient aussi bien mariés en un ouvrage de réflexion sur le 7^e art que dans le livre portant ce titre de Pierre Haffner, l'un des meilleurs découvreurs français des cinémas d'Afrique, continent auquel il consacre la plus grande partie de sa vie. Savoureux, ouverts, avant-garde souvent, ses « palabres » écrits à Kinshasa, sur tous les cinémas du monde déve-

loppé et du Tiers-Monde, de l'Inde à l'Afrique en font un ouvrage de large comparatisme culturel très enrichissant. (Diff. L'Harmattan).

■ **L'injustice racontée aux enfants.** Denis Langlois, l'auteur de ce nouveau livre n'est pas à présenter aux lecteurs de *droit et liberté*, car il mène les mêmes combats que nous : contre tous les racismes, les atteintes aux libertés, les discriminations de toutes sortes dont les sociétés des hommes sont fertiles. Ici, c'est aux enfants qu'il s'adresse, par une série de petits textes illustrés, généreux et résolument pour les étrangers, les immigrés, les handicapés, les femmes quand elles sont en but aux inégalités d'une société plus attentive aux droits masculins qu'aux leurs etc... Un texte de discussion pédagogique de base pour la maison et la classe (éd. Ouvrières)

Yves THORAVAL.

■ **Les expulsions d'étrangers.** Un article sérieux, bien documenté juridiquement, de Philippe Wacquet. « *Si à défaut d'un texte spécial, les étrangers bénéficient en France, théoriquement, de toutes les libertés publiques et individuelles, il faut bien reconnaître que c'est en réalité un régime exorbitant du droit commun qui caractérise leur condition* ». Et l'auteur (avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation) de se demander : Et si seulement on observait les lois ? Encore qu'il y ait des améliorations nécessaires, qu'il signale. Un article courageux. Il a paru dans *Etudes*, 15 rue Monsieur, 75007 PARIS, numéro d'octobre 1978. J.P.

et aussi...

■ **Du 13 au 17 février dernier,** s'est déroulé, à Rennes à la Maison de Quartier de Villejean, le deuxième Festival Africain, organisé par l'Association Culturelle pour la défense des droits de l'Homme et de la culture noire.

De très nombreuses manifestations (animations pour enfants, films-débats, expositions et concerts) ont marqué ce Festival qui a permis au public rennois de faire la connaissance des différentes cultures africaines.

■ **La revue Impact,** qui vient de publier un fort intéressant numéro autour du film « *Au nom du Führer* » rappelle que celui-ci est aussi disponible dans certains kiosques à journaux et à son siège : 66 rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris.

■ **Télévision : le jeudi 8 mars 1979,** sur Antenne 2, « *La servante* » de Victor Haim, avec Jean Topart et Maryvonne Schiltz. Une allégorie fantastique de l'auteur de « *Abraham et Samuel* » et « *Isaac et la Sage-Femme* ».

Pour ceux qui s'intéressent aux Indiens : 2 beaux albums :

■ **Les Indiens des plaines,** par Daniel Dubois - Yves Berger, Dargaud éditeur.

■ **Mes ancêtres les peaux-rouges,** par William Camus, Editions de la Farandole.



Sigma Formation

Tél. 797.33.39 24, rue des Amandiers
75020 PARIS

Développe une pédagogie adaptée à chaque catégorie de salariés :

Ouvriers et Employés
Remise à niveau des connaissances

Employés et Secrétaires
Techniques administratives

Maîtrise et Cadres
Organisation et Gestion

Personnel Commercial
Techniques et analyse de la vente

Propose quatre services :

- L'organisation de stages pour votre entreprise
- La participation de votre personnel aux stages interentreprises
- L'établissement intégral du plan de formation
- Une convention pluriannuelle de formation conclue à votre demande

APPELEZ : Monsieur Marcel LEPETIT
Tél. 797.33.39 **Monsieur François HUSSON**
en signalant que vous avez lu cette annonce dans *droit et liberté*

Organisme de formation déclaré
sous le n° 11 75 00 487 75

le nazisme raconté aux enfants

C'est parce que le ventre d'où est sorti la bête immonde est toujours fécond qu'il faut expliquer aux nouvelles générations les horreurs du nazisme. Olga Wormser-Migot s'est attelée à la tâche. Pour droit et liberté, elle a écrit son expérience.

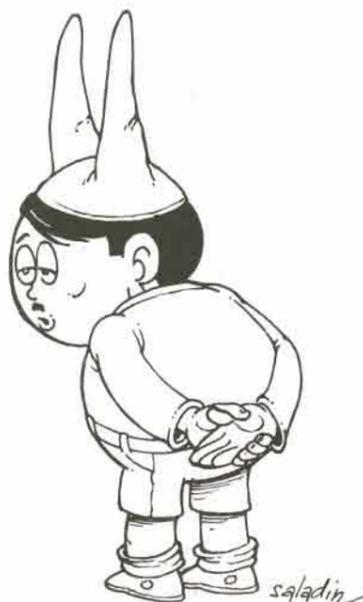
Lorsqu'en 1955, l'Institut Pédagogique National organisa pour le dixième anniversaire de la libération des camps, une exposition intitulée « Résistance, déportation, libération », le Recteur et les autorités du Ministère convinrent avec les organisateurs que les salles de la déportation ne devaient être accessibles qu'aux élèves du second cycle, à moins que les plus jeunes ne soient accompagnés par leurs parents. Nous craignions à la fois le choc des images horribles, mais aussi que les enfants ne jouent aux camps de déportation comme ils auraient joué aux gendarmes et aux voleurs. Il faut dire que les crises d'émotion qui se sont manifestées n'émanaient pas des plus jeunes.

Aujourd'hui encore, je reste persuadée que les camps de concentration, la solution finale de la question juive doivent

être expliqués, non par leurs résultats horribles, mais par leur genèse : ils doivent être expliqués par le « racisme ordinaire », celui qui sommeille en chacun de nous, avant de montrer comment le III^e Reich a su créer son idéologie démente et destructrice, en la fondant sur le comportement de chaque individu qui se croit toujours supérieur à l'autre par la couleur de sa peau ou sa religion, sa « race », son mode de vie ou son idéologie. Les nazis ont pratiqué l'utilisation savante de peuples ou de groupes boucs émissaires pour pallier les difficultés économiques, les humiliations des traités de Versailles, pour conjurer avec l'appui des démocraties occidentales le grand danger qui venait de l'Est depuis la Révolution de 1917.

Voici quelques années, le CLEPR a publié, je crois, les résultats d'un questionnaire posé à des enfants de 12 à 15 ans, pour étudier leur comportement vis-à-vis des étrangers, des gens de couleur, des juifs, etc... A travers les stéréotypes charriés par les enfants, certaines phrases étaient éclairantes. Il s'agissait de classes à grosse majorité d'enfants d'immigrés comportant beaucoup d'élèves juifs. A la question : « Epouseriez-vous un étranger, un Juif, etc... ? », une des fillettes a répondu, ce qui me semble une très bonne réponse dans le sens antiraciste : « Des Juifs, je n'en connais pas ».

Les réactions des adolescents de troisième ou de terminale vis-à-vis du nazisme (solution finale, système concentrationnaire), j'ai pu les jauger grâce à plusieurs expériences : celle de membre du jury parisien du Concours National de la Résistance pendant plusieurs années, celle de conférencière du nazisme et de présentatrice de multiples fois du film « Nuit et brouillard » dans les établissements scolaires. Des copies de terminale du Concours de la Résistance, je n'en parlerai guère. Ceux qui choisissent de faire ce concours sont motivés et se sont documentés. Des copies de troisième (CES, CET, établissements libres), je dirai que tout dépend de l'enseignant qui a préparé les élèves (le concours est facultatif). Qu'il s'agisse de copies individuelles ou de dossiers présentés par une classe, on reconnaît tout de suite l'enseignant expérimenté, ou qui a fait appel à d'anciens Résistants, à d'anciens déportés ; on re-



connaît aussi les enfants dont la famille a subi les persécutions ou participé à la Résistance. Presque tous les enfants, à l'occasion de ces devoirs et quel que soit le sujet (Résistance ou déportation) plaignent les petits enfants juifs. Mais, sauf des exceptions heureusement assez nombreuses, ils ont été marqués surtout par l'aspect héroïque et guerrier des films de Résistance ou par l'aspect morbide de certains films de déportation.

A l'occasion de l'affaire Darquier de Pellepoix, j'ai présenté, à la demande des enseignants et des élèves, « Nuit et brouillard » dans des classes de terminale et de techniciens du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye, et dans une classe de troisième du CES Georges Politzer à La Courneuve. Il compte nombre d'enfants de travailleurs immigrés. Ces deux expériences ont renforcé ma conviction qu'on peut tout expliquer aux jeunes, que leurs réactions sont pleines d'une saine indignation. A Saint-Germain-en-Laye, comme toujours après la projection de « Nuit et brouillard », quelques minutes d'un silence absolu tant l'émotion est forte. Un stagiaire d'Afrique me dit : « Là, il s'agit de crimes de masses. Que pensez-vous quand il s'agit de crimes par « petits paquets », en Afrique du Sud par exemple ? ». Cela me permet d'expliquer que, quels que soient ses mobiles, son idéologie et ses objectifs, le racisme reste le racisme, et toujours meurtrier. Plusieurs élèves posent cette question : « Comment des êtres humains ont-ils pu traiter ainsi d'autres êtres humains ? », question qui me sera également posée à La Courneuve. Ils veulent encore savoir s'il y a eu une Résistance allemande ; si le peuple allemand était au courant. Après leur avoir expliqué les divers aspects de la Résistance allemande,

l'instauration à partir de 1933 de la terreur, l'élimination des opposants et des juifs, la peur érigée en moyen de gouvernement, l'idéologie nazie infestant jusqu'à la pédagogie, jusqu'à l'Histoire Sainte (la Vierge Marie violée par un soldat romain pour que Jésus ne soit qu'à demi juif !), je leur démontre aussi que, même si une grande partie du peuple allemand « savait » (les 30.000 SS des camps, des unités de la Wehrmacht, les troupes d'assaut, les grands responsables des services publics, des administrations, les concepteurs des camps, les services de santé, etc...), ils n'avaient pas le droit de savoir : les familles allemandes recevant contre 3 marks les cendres de leurs disparus dans un camp n'ont pas osé le dire avant la fin de la guerre, pour ne pas devenir suspects. Mais il ne faut pas avoir trop bonne conscience. Est-ce que les camps du Sud-Ouest, après la victoire de Franco à l'aube de la guerre, est-ce que les camps et les tortures en Algérie ont empêché beaucoup de Français de dormir ?

J'étais ennuyée de présenter « Nuit et brouillard » à des enfants de 15/16 ans, mais je leur ai expliqué que, si les monceaux de cadavres étaient horribles à voir, ils ne souffraient plus ; que ce qui était bien plus terrible c'était l'entreprise de déshumanisation des êtres, les étapes voulues de leur transformation en cadavres : pour ma part, les deux images de « Nuit et brouillard » qui me bouleversaient le plus, c'est au début, lors de l'embarquement vers Auschwitz (il s'agit d'un film tourné à Westerbork en Hollande), le tressaillement de la petite fille au fichu sur la tête lorsque l'on ferme les portes des wagons à bestiaux, et la hâte du vieux monsieur distingué à barbe blanche avec son étoile qui a peur d'être en retard. J'ai dit aux élèves qu'ils étaient autorisés à fermer les yeux quand les images étaient trop insoutenables. Une des images qui me bouleverse aussi dans le film, c'est celle du camp de Pithiviers : pour avoir le visa de censure en 1955, il a fallu accepter que soit barré de noir le gendarme français à gauche de l'écran. Encore une

fois, n'ayons pas trop bonne conscience. J'ai cité souvent, en pleine guerre d'Algérie, au moment des ratonnades à Paris, la réflexion d'une belle dame : « Comment, vous n'avez pas vu Pascale Audret dans Anne Frank ? Ces pauvres petits enfants juifs. Moi, ce que je ne peux pas supporter, ce sont les bicots ».

Ainsi, pour enseigner aux enfants et aux adolescents ce que fut le nazisme et le moyen de lutter contre, il faut leur prouver qu'on peut toujours être, à des degrés divers, avec plus ou moins d'efficacité et de férocité, le bourreau et le nazi d'un homme (quand je dis homme, cela veut dire homme et femme comme dans l'Evangile ou la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen). Si l'on n'est pas efficacement convaincu de l'éminente dignité de tout être humain, de tout enfant, à quoi cela sert-il de proclamer une Année internationale de l'enfance, des instances européennes ou internationales des Droits de l'Homme etc... ?

Olga WORMSER-MIGOT

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (CLEPR).

Le CLEPR développe ses activités en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F

Membre donateur : 20 F Membre bienfaiteur : à partir de 30 F

L'adhésion au CLEPR donne droit à 2 numéros gratuits de droit et liberté par an.

Adresser les adhésions au CLEPR 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Babouline, Institutrice - CLEPR (C.C.P. 18 177 35 Paris)



mode enfantine

RAINETT

PARIS



prévenir
vaut
mieux
que
guérir



A l'écoute de l'immense détresse des enfants qui, en France et dans le Monde, sont victimes de l'injustice sociale, de la misère, de l'intolérance, des conflits armés, de la faim et autres calamités... le Secours Populaire Français appelle toutes les personnes de bonne volonté à joindre leurs efforts aux siens afin que le nombre et l'efficacité de ses interventions en leur faveur revêtent une grande ampleur.

Souscrivez au CCP 654-37 H PARIS du Secours Populaire Français - 9 rue Froissard 75003 Paris. Indiquez « Année Internationale de l'Enfant ».

piédssensibles

les chausseurs

du confort et de l'élégance

Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

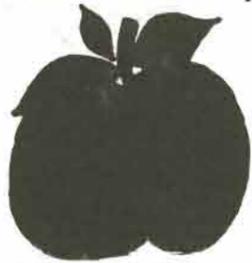
(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)

(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)

(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

Pomme d'api



46, rue de Paris, 59800 LILLE - Tél. : 54.47.19
11, rue de la Vieille-Comédie - 59800 Lille - Tél. : 54.05.75

En toutes Saisons...

**à la ville
de Nancy**

Vêtements Hommes
et Jeunes Gens

Chemiserie - Bonneterie
Travail - Ville - Sport

16, rue du Four-Banal
11, rue de l'ancien Hôpital

Le plus grand Choix
au meilleur Prix

THIONVILLE
Tél. 34.04.11

Fabricants de Bonneterie

- POUR VOS FILS CLASSIQUES ET FANTAISIE
 - POUR VOS BOBINAGES A FACON
- Société MARJOLAINE**

93, quai de Valmy Tél. : 206-94-73
PARIS-10^e 607-32-80
Dépositaire des Ets DELMASURE
(laine peignée Nm 2/28, 1/28, 1/40)

BOITES SPECIALES

Bonneterie - Lingerie
80 tailles en stock - Décors in

LEBHAR S.A.

35 rue des Trois Bornes Paris 11^e
Tél. 357.54.75
Usine Etigny (Yonne)

arbois

le leader de la publicité par l'objet

pour nous questionner appelez-nous :
737.05.13/737.07.35/737.34.93

pour venir nous voir : 270.17.32
11 bis, impasse Abel-Varet, 92110 Clichy
à 300 mètres de la sortie du périphérique porte de Clichy.



DEBORAH - STAR

Anciens Ets GLETZÈRE

71, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS
TEL. 357.38.28

Obrey

HORLOGER - JOAILLIER

13, rue Tronchet - F - 75008 Paris - 265.31.33

M. IFKER

FOURNITURES DENTAIRES

TEL. 247.13.84
16 Lignes Groupées

24, RUE DES PETITES-ÉCURIES
75010 PARIS

■ action ■

gros plan

13 assemblées régionales

De janvier à mars, le mrap aura tenu, à travers la France, 13 assemblées régionales. Elles se sont déroulées à Limoges (14 janvier), Paris (région parisienne sud, puis nord, 21 et 28 janvier), Marseille, Nantes, Evreux, Dijon, Lyon (27-28 janvier). Elles auront eu lieu à Toulouse, Lille et Compiègne le 18 février, enfin à Orléans (17-18 mars) et Strasbourg (10 mars).

Ces rencontres d'environ 70 comités locaux, de plusieurs dizaines de correspondants et de nombreux militants témoignent des progrès, de l'implantation du mrap et de ses structures consolidées. Elles traduisent l'effort de décentralisation qui s'impose de plus en plus pour tenir compte des réalités actuelles : afflux d'adhérents, multiplication des initiatives pour riposter à la montée du racisme.

Chacune de ces assemblées, auxquelles participaient un ou plusieurs membres du Bureau National, a permis d'étudier en profondeur l'action menée « sur le terrain », à travers les rapports des comités, dont les échanges d'expériences ont constitué un enrichissement considérable pour tous. Il est frappant de constater l'avancée réalisée dans la prise en charge locale de la lutte antiraciste. Par exemple, les applications de la loi de 1972 se multiplient un peu partout dans les cas de discriminations et de provocations à la haine, avec un minimum d'intervention de la direction nationale. Selon les besoins, les comités, de plus en plus souvent, publient des communiqués, tiennent des conférences de presse, éditent tracts et affiches, font des démarches auprès des autorités ou des élus, organisent meetings, manifestations, soirées culturelles, prennent contact avec les entreprises et les établissements scolaires et toutes sortes d'associations, et ce avec beaucoup de dynamisme et de lucidité, en se conformant pleinement à la plate-forme précise comme à la vocation pluraliste du mrap.

Pour refléter et favoriser ce bouillonnement, la rubrique « action » de droit et liberté s'étant avérée insuffisante, un bulletin intérieur, « la vie du mrap », est désormais réalisé et envoyé chaque mois par la commission Animation et développement. D'autres commissions (Immigration, Antisémitisme et Néo-nazisme, Action juridique, Apartheid, DOM-TOM) fonctionnent en collaboration avec le Secrétariat, le Bureau National et les comités locaux. D'autres encore commencent à prendre corps : Enseignants, Tziganes, Indiens et Noirs d'Amérique, Relations internationales.

Le bilan positif dressé à l'occasion des 13 assemblées régionales ne saurait cependant nous porter au triomphalisme. Bien au contraire. De grandes faiblesses restent à surmonter et bien des lacunes à combler. Encore absent de plusieurs villes importantes, le mrap est loin de pouvoir répondre totalement aux exigences de la situation présente, de porter au niveau indispensable la conscience et l'action antiraciste dans ce pays. La lourde responsabilité qui lui incombe doit l'inciter à se surpasser quotidiennement. A son trentième anniversaire, le mrap n'a jamais été aussi jeune. Mais, il a fort à faire pour accroître la masse de ses adhérents, des abonnés à sa revue, cri-tère et moyen décisif d'une réelle et durable influence. C'est aujourd'hui l'une des tâches primordiales.

d'une région à l'autre

rhône-alpes : contre le meeting de l'eurodroite

Sur les images retransmises à la télévision, le sigle vert du mrap dans la multitude des banderoles : notre comité du rhône était bien présent dans la manifestation du 6 février, à Lyon, contre le meeting de l'Euro-droite. Il avait pris part également aux manifestations précédentes (16 et 26 janvier notamment), aux appels et démarches qui visaient à faire interdire cette provocation, autorisée par le Maire et le gouvernement. Le 28 janvier, les travaux de l'assemblée régionale tenue à Villeurbanne avaient été interrompus au milieu de l'après-midi pour permettre aux participants de se rendre à la cérémonie commémorative du 34^e anniversaire de la Libération d'Auschwitz.

Au nom du comité d'Annecy, Francis Angeloz a animé un débat, le 26 janvier, au Foyer des Jeunes de Saint-Jorioz autour du film « Tous les autres s'appellent Ali ».

Le comité de Grenoble s'est associé à plusieurs initiatives en faveur des Droits de la défense à propos de l'affaire Klaus Croissant.

bourgogne- franche-comté : riposte immédiate

Riposte immédiate du comité de Belfort-Montbéliard après la découverte de tracts violemment hostiles aux travailleurs algériens aux usines Peugeot de Sochaux et Beaulieu (17-20 janvier). M^{me} Claude Maetz a eu aussitôt une entrevue avec le procureur de la République, et annonce, au cours d'une conférence de presse, la plainte du mrap. Décision a été prise de diffuser un tract pour rétablir la vérité. Un colloque sur le racisme et les travailleurs immigrés, avec la participation des syndicats, partis et municipalités de la région était en outre annoncée pour le 10 février.

Le comité prépare également un colloque à l'intention des enseignants et des parents, de même que celui de Dijon sur les aspects péda-

gogiques de la lutte contre le racisme et sur les problèmes des enfants d'immigrés.

provence-côte- d'azur : face à l'arbitraire

Le comité de Marseille s'est constitué partie civile à la suite des injures racistes et des brutalités subies par le jeune Tunisien Youssef Sassi, de la part des policiers. La victime ayant été l'objet d'une procédure d'expulsion, à la suite de sa plainte, le mrap a lancé contre ce nouvel acte arbitraire une pétition qui a recueilli en quelques jours les signatures de dizaines de personnalités dans la région et à Paris.

Par ailleurs, le mrap était représenté dans la délégation du Comité de Défense des Libertés qui a été reçue le 12 janvier par le Préfet de police de Marseille, au sujet de plusieurs cas de violences policières contre des immigrés. Ce même comité a écrit à M. Stoléré, secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés pour demander le respect de « l'intégrité morale et physique des travailleurs étrangers en France ».

Serge Kriwkoski, au nom du mrap, a adressé un message au Consulat d'Algérie à Marseille, à l'occasion du décès du président Boumédiène.

Le comité d'Aix-en-Provence a pris une part active à la préparation et au déroulement de la manifestation qui a eu lieu dans cette ville, le 1^{er} février, contre le meeting de l'Eurodroite.

films disponibles au mrap

■ **Derrière la fenêtre**, de Jean Schmidt. Les enfants du racisme. (15 minutes, 150 F).

■ **L'autre France**, d'Ali Chalem. Un travailleur immigré à la recherche de travail. (1h10, 600 F).

■ **Mektoud**, d'Ali Ghalem. Conditions de vie d'un travailleur immigré. (1h10, 600 F).

■ **Etranges étrangers** de Roger Louis. Les difficultés et les luttes des travailleurs immigrés en France. (1h, 300 F).

■ **Quitter Thionville**, de Mohamed Alkama. Crise de la sidérurgie et immigration. (1h10, 700 F).

■ **Témoignage**, de Derrick Knight. Etude sur l'apartheid. (45 minutes, 200 F).

■ **La Namibie : une confiance trahie**, par l'O.N.U. (35 minutes, 200 F).

■ **Apartheid, sport et politique**. (1h 400 F.)

■ **Soweto 76**. A partir d'une exposition de photos. (10 minutes, 120 F).

■ **Femme de Soweto**, Organisation des femmes africaines à Soweto (35 minutes, 250 F).

■ **Ouvrier de Soweto**. Témoignage d'un travailleur africain. (20 minutes, 150 F).

■ **La dernière tombe à Dimbaza**. L'apartheid au quotidien (1h, 500 F).

■ **Le Laager**, par l'O.N.U. Etat d'esprit de la population blanche d'Afrique du sud au sujet de l'apartheid. (1h 400 F).

Marchal

VÊTEMENTS
DE LOISIRS



43, r. du Sentier, 75002 PARIS
☎ 233 49-35

Ets. MARCHAL
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 125.000 francs

VÊTEMENTS EN

Chevreaux double face

Chevreaux fourrures

Peaux lainées

Fourrures

Indiana Pelisses

40, rue de l'Échiquier
75010 PARIS

Tél. : 770-27-77



Charles Dane

Chausseur

- 22, Boulevard St-Michel - Tél. : 326.44.62 - 75006 PARIS.
- 56, rue de Passy - 75016 Paris - Tél. : 288.19.53
- Galerie du Pont-Neuf - PARIS - Tél. : 261.67.33
- La Savaterie - 38-40-42, Passage du Havre - 75009 PARIS - Tél. : 874.23.28
- Centre Commercial Régional CRÉTEIL · SOLEIL - Tél. : 898.08.85
- Centre Commercial Galaxie - Tél. : 580.16.59
- Centre Commercial Croix de Chevaux 93 MONTREUIL - Tél. : 858.44.48

les fabriques du temple

MAROQUINERIE EN GROS

SACS FANTAISIE CUIR

ET MATIÈRES MODE

Téléphone

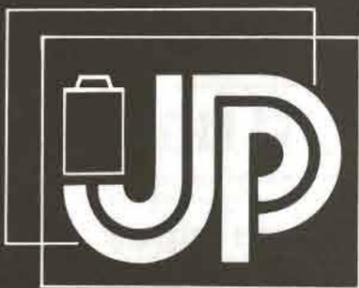
272.17.34
272.99.15

87, rue du Temple, Paris-3°
3, rue Michel-le-Comte, Paris-3°

Esuwé*

FABRIQUE DE PETITE MAROQUINERIE
DE LUXE

88, RUE DES ARCHIVES, 75003 PARIS
TÉL. 272 64-67



JAMY PLAST

sacs plastiques publicitaires

2, RUE ESTHER CUVIER
93260 LES LILAS

☎ 362 50 14
362 68 69

Le comité des Alpes-maritimes souligne dans un tract intitulé « trente ans de luttes contre le racisme », l'actualité de l'action du mrp et appelle à la soutenir. Il a pris position, avec l'A.S.T.I.A.M. contre les agissements de certains habitants du Cannet qui s'opposent à la construction de logements pour les travailleurs immigrés.

A signaler aussi le meeting qui s'est tenu récemment à Menton pour protester contre le néo-nazisme, à la suite de la publication de l'interview de Darquier de Pellepoix : le mrp est l'une des six organisations qui en avaient pris l'initiative.

Le 26 janvier, une réunion a eu lieu à Toulon avec la participation d'Albert Levy, secrétaire général du mrp, pour la constitution d'un nouveau comité dans cette ville.

paris : débat

A Paris, rencontre de Jean-Louis Sagot-Duvauroux, le 12 janvier, avec le personnel de la Banque Française du Commerce Extérieur, sur invitation de la section syndicale C.G.T. Le 23 janvier, c'est pour le personnel de la Caisse Vieillesse de la Région parisienne, rue de Flandres, qu'Albert Levy anime un débat sur le racisme dans le cadre d'une Semaine consacrée aux Droits de l'Homme.

Sur le film « Au nom du Führer », Arié Xavier-Ben Levy a animé un débat, le 26 janvier, au cinéma « Saint-Séverin » avec le concours du comité des 5 et 6^e arrondissements. Autour du film de Jean Schmidt, « Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel » débat également au cinéma « La Clef », le 27 janvier avec Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National du mrp, et Elymane Kane, responsable de la permanence juridique ; le 31 janvier, avec Albert Levy et Jacqueline Costa-Lascoux, membre du Bureau National.

A la suite de l'incendie de l'Hôtel de la Boule

d'Or dans le 12^e arrondissement, le mrp a pris part à l'assemblée des travailleurs africains qui a eu lieu le 21 janvier. Il était représenté par une délégation, le 23 janvier, à la levée des corps des trois travailleurs décédés. La collecte organisée a permis de remettre une première somme de 1000 francs aux survivants et aux familles des victimes.

région parisienne : information et action

Le comité de Plaisir (78) demeure engagé dans une action soutenue pour l'aménagement d'un terrain valable pour les Tziganes en dépit des pressions visant à les rejeter.

Le 20 janvier, au centre culturel d'Athis-Mons (91), Albert Levy a participé, avec les représentants de plusieurs autres associations, à un débat sur l'emprisonnement politique et les Droits de l'Homme. Dans le même département, l'exposition du mrp a été présentée du 20 janvier au 16 février à la M.J.C. de Bures-sur-Yvette, où le film « Quitter Thionville » a été projeté le 6 février.

Le 26 janvier, à Antony (92), Marc Tichauer, membre du Bureau national, représentait le mrp à l'inauguration des Maisons de quartiers. Le comité d'Asnières-Gennevilliers, Villeneuve a diffusé un tract évoquant, à propos du procès de l'assassin de Lucien Meylon, les divers aspects du racisme en France.

Le mrp a pris part aux protestations et aux manifestations de solidarité qui ont eu lieu après l'attentat contre le siège du P.C.F. d'Aubervilliers (93) et les menaces de mort contre le maire de cette ville, le tout revendiqué par le « Commando Delta ».

Le comité de Saint-Denis qui tient sa permanence tous les jeudis de 19 à 21 heures, au centre Alfa, rue Offenbach, a lancé avec plusieurs autres associations, un appel contre les

refoulements et expulsions de travailleurs immigrés autour desquels s'organise une solidarité active.

Un nouveau comité du mrp vient de naître dans le Val de Marne, à Saint-Maur. Le film « Quitter Thionville » a été présenté le 1^{er} février au lycée de Maisons-Alfort.

Nos militants de Garges-les-Gonnesse (95) et des environs se sont mobilisés autour de la famille Melyon, avec beaucoup d'autres amis, pendant le procès du meurtrier de Lucien. Un nouveau comité se forme à Sarcelles. Celui de Goussainville a signé et diffusé un tract répondant aux campagnes du « Front National » contre les travailleurs immigrés.

picardie- champagne : racistes condamnés

A Reims, deux faits marquants : les vives protestations contre la profanation de la synagogue par des néo-nazis ; le procès intenté à la direction d'une brasserie qui refusait de servir les Maghrébins, et qui a été condamnée assez lourdement, notamment à 800 francs de dommages et intérêts pour le mrp.

Le 19 janvier, une soirée était organisée par le comité de Châlons-sur-Marne avec projection de « Quitter Thionville » et débat animé par Marc Mangin, membre du Secrétariat national.

Ce dernier avait, auparavant, été interviewé par la télévision régionale, qui a aussi donné la parole, le 24 janvier, au président du comité de Châlons, André Shapira.

A Amiens, le comité du mrp a participé le 18 janvier au campus, avec d'autres associations, à une fête dédiée au soutien des étudiants étrangers frappés par la « circulaire

PRÉSIDENT : Pierre PARAF ;
VICE-PRÉSIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY ;
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Abert LÉVY ;
COMITÉ D'HONNEUR : Henri ALLEZ, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Étienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNIER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples est le nouveau titre que s'est donné le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, par le vote de son congrès des 26-27 novembre 1977.

Poursuivant son action de toujours, le mrp réaffirme sa volonté de combattre avec une égale vigueur tous les aspects du racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes, en quelque lieu que ce soit.

Défendant les droits et la dignité de tous les hommes, dans le respect de leur identité, il œuvre pour l'amitié entre les peuples, condition majeure de la paix.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme,
pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)
Prénom âge
Profession
Adresse
Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 50 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrp.

Abonnements d'un an à droit et liberté (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Étranger (75 F). C. C. P. 9239-81 Paris. ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrp)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

changez d'optique praktica EE 2 zoom



Boîtier Reflex

24 x 36 électronique
automatique avec

priorité aux diaphragmes.

Pleine ouverture par transmission électrique
des valeurs de diaphragmes. Équipé du minizoom

PRAKTICA 39/80 : toutes les focales en un seul objectif,

y compris une position macro pour les prises de vues

rapprochées. Un ensemble

automatique complet pour

toutes les circonstances,

léger, peu encombrant.

PRAKTICA



Produit
de la
R.D.A

Le fabricant de la caméra vous recommande pour
tous vos achats de privilégier les produits Pentax

Bonnet ». Il a d'autre part invité tous ses amis à la soirée-débat organisée le 25 janvier par « Ciné-Luttes » avec le film de Med Hondo : « Nous aurons toute la mort pour dormir ».

auvergne- limousin : contre l'apartheid

Le comité du Bassin de Vichy a organisé le 9 décembre, avec le club UNESCO du lycée de Vichy et la Ligue des Droits de l'Homme, une soirée sur le thème : « Les Droits de l'Homme en Afrique du Sud ». Après la projection de la « Dernière tombe à Dimbaza » devant une salle comble, un débat a eu lieu avec Sikossé Mji, militante de Soweto. La presse locale en a largement rendu compte.

Le 26 janvier, c'est à Clermont-Ferrand que notre comité présentait le même film et tenait un débat. D'autre part une action soutenue est poursuivie dans cette ville pour la défense des étudiants étrangers par le mrap et d'autres associations : meetings, démarches à la Préfecture.

bretagne-pays de la loire : succès du concours interscolaire

Le concours interscolaire organisé par le comité de Loire-Atlantique s'achève vers sa conclusion après s'être poursuivi plusieurs mois avec succès. Il a donné lieu à des articles dans la presse, des émissions à la radio et à la télévision, des dizaines de classes y ont participé.

Une importante manifestation se prépare pour la remise des prix. Par ailleurs, une délégation du mrap a rencontré à Nantes le consul d'Algérie et les représentants de l'Amicale des Algériens en Europe. Un communiqué a été publié.

Un nouveau comité est en voie de formation au Mans.

centre : avec droit et liberté

Le comité de l'Orléannais a tenu son assemblée générale le 20 février, précédée d'une conférence de presse, où ont été dénoncées les menées racistes dans la région, tout particulièrement les lettres de menaces de mort

A la suite d'un arrêt rendu par la cours d'appel de Paris nous publions ci-dessous un texte du G.R.E.C.E. :

« Nous venons de prendre connaissance du numéro 364-365 de « droit et liberté » dans lequel le G.R.E.C.E. est mis en cause à plusieurs reprises, notamment par M. Mayreste dans un article intitulé « L'extrême-droite en col blanc ». Ce numéro appelle, de notre part, la mise au point suivante :

1. Le G.R.E.C.E. n'a lancé aucune « offensive » sur le thème de l'inégalité de l'homme. Il se trouve simplement que le livre du professeur Hans J. Eysenck qui porte ce titre et qui a été publié il y a quelques mois par les éditions Copernic, a suscité, en France, un débat scientifique et philosophique dont l'importance a été soulignée par plusieurs observateurs, parmi lesquels M. Pierre Viannson-Ponté dans « Le

Monde » du 5-6 février 1978. Le G.R.E.C.E. s'est contenté d'apporter sa contribution à ce débat, en invitant le professeur Eysenck à son colloque du 4 décembre dernier. Colloque d'une haute tenue intellectuelle dont plusieurs journaux ont rendu compte avec objectivité.

2. Ce n'est pas en politisant le débat, comme vous essayez de le faire, que l'on contribuera à le clarifier. La polémique qui est née de la publication de l'inégalité de l'homme aurait pu être constructive si certains scientifiques n'étaient aveuglés par un fanatisme idéologique tout à fait regrettable et n'avaient pas cherché à faire des procès d'intention à leurs adversaires. Nous laissons au mrap la responsabilité de cette nouvelle « chasse aux sorcières » qui rappelle étrangement celle qui a frappé, il y a quelques années, les adversaires de Lyssenko.

3. Le G.R.E.C.E. a eu l'occasion, à plusieurs re-

languedoc- roussillon : mobilisation contre les springboks

A Nîmes, faisant suite aux diverses initiatives qu'il a prises pour sensibiliser l'opinion aux méfaits du nazisme et du néo-nazisme, le comité du mrap invitait l'autre semaine la population à voir le film d'Ingmar Bergman : « L'œuf du serpent », programmé dans un cinéma de la ville.

Le comité d'Alès prépare une manifestation pour la remise des cartes du trentième anniversaire, ainsi qu'une semaine d'information sur l'Algérie et les travailleurs algériens, en collaboration avec le Centre culturel municipal.

Invité le 27 janvier au Forum municipal organisé par le P.S., le comité de Carcassonne a lancé un appel à la mobilisation contre la venue en France des Springboks, l'équipe de rugby sud-africaine, ambassadrice du sport raciste pratiqué au pays de l'apartheid.

flash

■ Pierre Paraf, Président du mrap a participé le 29 janvier aux Grandes Conférences de Paris, où il a présenté un exposé sur le racisme, suivi d'un débat. Un autre exposé était présenté le même jour par Haroun Tazieff.

■ Afin de demander l'abrogation du texte qui exige l'autorisation du ministre de l'Intérieur pour les mariages entre Français et étrangers, plusieurs jeunes couples « mixtes » se sont rendus à l'Assemblée Nationale, où ils ont été reçus par les groupes communiste, socialiste et R.P.R. Ils étaient accompagnés par des militants du mrap : Bertran Bary, membre du Bureau National et Elymane Kane, membre du Conseil National.

prises, de prendre position, sans la moindre ambiguïté, contre tous les racismes. Prétendre que nous diffusons « des idées racistes » qui « se camouflent derrière une phraséologie astucieusement prudente » est un mensonge grossier. Nous constatons que le mrap n'hésite pas, pour arriver à ses fins, de truquer les citations. Notamment celle qui est extraite du numéro 8-9 d'« Eléments » (page 15, première colonne) et que vous reproduisez (page 34) en ces termes : « Un antiracisme intelligent devrait être un racisme non idéologique qui ne devrait rien à l'universalisme ou à l'égalitarisme », alors que dans le texte d'origine, il est question d'un « antiracisme non idéologique... ». De tels procédés déshonorent ceux qui les utilisent.

Roger LEMOINE
Président du GRECE

■ Le 19 janvier, Jean-Louis Sagot-Duvauroux, rédacteur en chef de droit et liberté a participé à une journée d'études de la fédération de Paris du P.S. à laquelle le mrap avait été invité.

■ Claudine Goulin, trésorière, représentait le mrap à la réception offerte, le 26 janvier à Paris par l'Association du Théâtre Noir et des variétés francophones.

■ Plainte a été déposée par le mrap à Dunkerque, à la suite du refus par un patron d'employer des Maghrébins.

■ « Etre médecin, c'est être homme le plus qu'on peut » déclare le docteur Maurice Bermo d'Auxerre, dans une interview à « La Vie » (25.1.79) où il souligne qu'il est membre du mrap.

carnet nos deuils

■ Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Mme Michèle Vincent-Auriol, épouse de Vincent Auriol, premier président de la République après la Libération, qui avait fait partie ensuite du Comité d'Honneur du mrap, elle avait exprimé à maintes reprises à notre Mouvement sa sympathie et son soutien. Nous présentons à sa famille, à tous ses proches nos sincères condoléances.

■ Nous avons appris avec émotion le décès à l'âge de 57 ans de Maurice Colinon, journaliste et écrivain, qui avait consacré plusieurs ouvrages aux Tziganes et à leurs problèmes, et dirigeait la revue « Monde Gitane ». Nous avons pu apprécier à diverses occasions son attachement à la défense d'un peuple méconnu et opprimé et la vigueur de son opposition au racisme. Nous exprimons à sa famille, à ses nombreux et fidèles amis notre profonde sympathie.

■ Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Léon Grynberg, secrétaire général de la Société Mutualiste juive Minsk-Mazowieck, qui fut parmi les fondateurs du mrap et apporta toujours son soutien à notre Mouvement. Celui-ci était représenté aux obsèques par Alexandre Chil-Kozlowski, membre du Secrétariat National.

naissances

■ Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance à Paris de Nikita, fils de Sylvie Ravel et Pierre Papaya, militants du comité du 20^e et de la commission DOM-TOM, ainsi que Cédric fils de Guy Peltier, trésorier du comité d'Amiens. Nos cordiales félicitations à nos amis, et nos vœux les plus chaleureux.

Le clin d'oeil de saladin

